



INAUGURATION DU CANAL DE ZACHARIE

ZOOM

Le Tour de France
à Lorette

// 11-14

ENFANCE

La rentrée des classes

// 33-34

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Nouvelle association
Corps et Jazz

// 47

UN WEEK-END EXCEPTIONNEL À LORETTE

Il a commencé samedi 3 septembre au matin en présence du bagad de Lann-Bihoué. C'était un spectacle exceptionnel ! Les Lorettois qui ont eu la chance de voir défilier ces jeunes marins sont restés sous le charme... Un soleil généreux, une belle inauguration, des festivités en présence des joutes et de la Barquette de Givors... toutes les conditions étaient réunies pour passer un bon et doux moment dans notre ville.

// 15-20



VOTRE MAIRIE

Hôtel de ville

Place du III^e Millénaire
42 420 LORETTE

Tél. : 04 77 73 30 44

Fax : 04 77 73 40 33

E-mail : mairie@ville-lorette.fr

Site internet : www.ville-lorette.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi*
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

*FERMÉ LE MARDI APRÈS-MIDI

LE KIOSQUE

Ville de Lorette

Bulletin d'informations trimestriel

Directeur de la publication :

Gérard Tardy, Maire

Chargée de la communication
pour le Kiosque :

Marcelle Célibert,

Conseillère municipale déléguée

E-mail : kiosque@ville-lorette.fr

Conception graphique :

Sophie Prévost

www.sographie.com

Tél : 06 12 65 16 75

Impression :

Chavanne & Dodevey

Tél : 04 77 74 63 77

Dépôt légal : 3^e trimestre 2022

Tirage moyen : 2 500 exemplaires



AU SECOURS !

La France est à la dérive !

Y-a-t'il encore un pilote à bord ?

Contrairement à l'état général de la France qui est sans exagération au bord du précipice (j'y reviendrai plus loin...), je voudrais d'abord vous parler de l'état de notre commune qui en cette fin de période d'un été excessivement chaud a su se défendre de la chaleur pour le bien-être des populations fragilisées par ces très grosses chaleurs. Certes, depuis la canicule le sévère de 2003, nos séniors sont sensibilisés sur le plan canicule et savent qu'il faut beaucoup s'hydrater dans ces périodes où même la température des nuits restait très élevée.

Pour les familles et les plus jeunes, notre équipement de détente et de loisirs avec la **Baignade Naturelle Arnaud Beltrame** a fait fureur, à part quelques orages qui nous imposent dans ces cas-là par mesure de sécurité de fermer la Baignade. Malgré cela, nous nous sommes refait une santé financière en comparaison à la saison précédente très pluvieuse où nous avons « bu le bouillon ». A ces très beaux résultats de cette année, je veux y associer pour leurs très bons et rudes services à cause de la chaleur, les personnels des services techniques pour la qualité de l'entretien et la gestion de l'eau de la rivière qui n'a pas été facile à cause des arrêtés sécheresse préfectoraux. Donc, je leur dis BRAVO sur tous les points. Un grand BRAVO aussi à notre personnel de direction du site et de la ville, ainsi qu'à nos jeunes personnels saisonniers pour l'accueil, le snack, les agents de sécurité, les maîtres-nageurs, la Police Municipale et Nationale.

La Baignade Naturelle Arnaud Beltrame, malgré les très grosses chaleurs, a très bien fonctionné grâce à la conception du jardin filtrant d'eau et la sévère discipline appliquée pour faire respecter le règlement intérieur de la Baignade démontrant leur efficacité, et grâce incontestablement à la qualité de l'eau de la rivière « Le Dorlay ».

Au cours de ce trimestre, notre commune a connu deux évènements festifs exceptionnels.

Le 15 juillet dernier avec le passage du **TOUR DE FRANCE**. La forte dynamique que cet évènement a générée restera dans les mémoires des jeunes et des adultes. Il faut dire que les services de la ville et particulièrement le service animation-culture avaient mis les petits plats dans les grands. Déjà en maintenant en place, le pavoisement de la grande rue laissé en place depuis le 14 juillet. D'après les journalistes commentateurs du Tour de France, seule notre commune était entièrement pavoisée sur l'itinéraire de passage du Tour de France.

Voilà un clin d'œil qui fait plaisir à connaître lorsque je constate que nos opposants au Conseil Municipal se croient constructifs de critiquer tout ce que la municipalité fait de beau et de bien au service de la population.

Le 15 juillet s'est terminé avec un bal populaire sur la place du III^e Millénaire dans une ambiance à couper le souffle avec un orchestre très entraînant. La Place était noire de monde. La soirée s'est terminée sans aucun incident. Le deuxième évènement exceptionnel a été le 3 et le 4 septembre avec l'**inauguration de la réhabilitation du Canal de Zacharie**, la participation

de grande qualité du Bagad de Lann Bihoué, musique fleuron de la Marine Nationale avec le concert gratuit que nous avons offert aux Lorettoises et Lorettois dans la salle de l'Ecluse., Pour celles et ceux qui aiment la musique celtique, un VRAI DÉLICE !

Au cours de la journée du dimanche 4 septembre dernier, c'est la Parc de Loisirs des Blondières qui a connu une grande et belle animation avec les joutes de l'association Givordine entraînées par les célèbres musiques de joutes interprétées par la Barquette de GIVORS.

Là encore, comme les manèges du samedi sur la place de l'Eglise, le concert du soir à la salle de l'Ecluse et les joutes du dimanche avec les tours de barques pour le public sur le canal et le bassin Jean Vincent étaient offerts gratuitement aux Lorettois et à nos visiteurs.

Vous le voyez que du bonheur !

Tout cela était prévu pour vous donner de la gaieté et vous faire oublier pendant ces grands moments de fête, les mauvaises nouvelles qui nous pleuvent dessus sur l'état de la France qui est à la dérive et dont j'appelle AU SECOURS ! car cela suffit. Ça ne peut plus durer !

Je vous ai souvent dénoncé tous les mensonges d'ÉTAT qui nous meurtrissent dans nos chairs, dans notre moral, dans notre travail, dans notre vie.

Nous sommes très nombreux en France à dénoncer cette catastrophique situation dans laquelle du plus haut niveau de l'Etat, aux membres du Gouvernement, tous se rendent complices de la destruction de la Nation Française. En responsabilité, j'y rajoute la Commission Européenne qui nous dirige et nous conduit à la destruction sans mandat d'élus du peuple souverain.

Si je devais vous résumer les multiples dépêches ou tribunes que je reçois dénonçant la décrépitude de la France, c'est un livre de plusieurs pages que je pourrais écrire.

Certes, vous me direz que des Jacques MYARD, des Philippe MURET et tant d'autres, sont classés à la droite des sensibilités politiques. Pourtant force est de reconnaître que depuis 50 ans les Etats-Majors politiques de la Droite, du Centre, de la Gauche et de l'Extrême Gauche ont détruit à petits feux les valeurs, la Culture et les Traditions de la France.

Le résultat est là ! que cela plaise ou non à certains.

D'ailleurs, je reste dans l'incompréhension que 56 % des votants aient pu réélire Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République.

Vous en voyez les résultats avec la crise énergétique que l'on vous annonce douloureuse.

À qui la faute ?

Pour se donner de bonnes excuses, nos soi-disant élites mettent tout sur le dos de la Guerre en UKRAINE ?

Que nenni !

Les deux principaux responsables sont Monsieur François

HOLLANDE et Monsieur Emmanuel MACRON qui pour acheter les voix des écologistes ont pris la décision de détruire 50 % de notre production nucléaire d'électricité qui était notre fleuron National. Les Élités, gouvernantes sont forcément très instruites, mais instruction ne rime pas toujours avec intelligence !

Vous le voyez à travers ce type de décision : Les moteurs thermiques (essence et diesel) ne seront bientôt plus fabriqués. Tout le monde devra avoir une trottinette, un vélo ou une voiture électrique. EDF a lancé depuis longtemps que vue le démantèlement annoncé des centrales nucléaires, l'électricité allait devenir rare...

Comble de leur stratégie funeste, on réallume les centrales aux charbons comme en Allemagne alors que leurs discours mensongers sont de vouloir protéger la nature.

Alors que la FRANCE EXPORTAIT avant de l'électricité la moins chère du marché, aujourd'hui nous devenons dépendants des pays limitrophes. La circulaire européenne de régulation des prix de l'énergie acceptée par Monsieur Emmanuel MACRON est à la faveur de l'Allemagne au détriment de la France etc.

Vient s'ajouter à cela les effets catastrophiques de notre politique étrangère vis-à-vis de l'UKRAINE où notre gouvernement a été incapable de faire appliquer les accords de MINSK qui devaient rétablir la paix entre l'UKRAINE et la RUSSIE. La France préfère annoncer par Monsieur Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie qu'il allait déclarer une guerre économique contre la RUSSIE. Ça ressemble à la grenouille qui veut devenir plus grosse que le bœuf.

Conséquence de tout cela :

La France offre des canons à l'UKRAINE, LA RUSSIE NOUS COUPE l'approvisionnement des 20% de GAZ nécessaire à notre équilibre énergétique. Par contre, comble des mensonges d'ÉTAT, il nous est dit : « Il ne faut plus rien acheter aux Russes », mais GREENPEACE relève qu'une cargaison d'uranium russe vient de débarquer à DUNKERQUE mardi 13 septembre 2022 !

De qui se moque-t-on ?

Si je rajoute à tout cela, cette immigration sauvage incontrôlée voulue par l'EUROPE, dont Monsieur Emmanuel MACRON, vu l'envahissement des grandes villes, veut répartir ces migrants dans les campagnes encore tranquilles et respectueuses de notre culture française, on se rapproche de la folie de tout détruire de ce qu'il reste de Français en France.

Alors pour vous mettre au parfum. Le Président de la République nous informe que l'ABONDANCE EST FINIE !

Comme si le peuple de France était repu !

Sincèrement y-a-t'il encore un pilote à bord ?

Le Maire Gérard Tandy



ÉDITORIAL // 2-3
 SOMMAIRE // 4

CONSEIL MUNICIPAL

CM du 25 juillet 2022 // 5-8
 CM du 29 août 2022..... // 9-10

ZOOM

Le Tour de France à Lorette // 11-14
 Inauguration du Canal de Zacharie // 15-20

SOLIDARITÉ

Spectacle du Zenith avec SEM /
 La bourse de balayage..... // 21
 Les festivités de fin d'année..... // 22-23
 Le don du sang /
 Dynamic Club // 24
 Allo 3977 /
 L'aide alimentaire // 25

SANTÉ

Le monoxyde de carbone /
 Octobre rose // 26

ENFANCE

Le Réseau Petite Enfance (RPE)..... // 27-29
 Le Pôle Jeunesse // 30-32
 La rentrée des classes..... // 33-34
 École Jean de la Fontaine..... // 35
 Le centre social // 36
 La crèche Coline et Colas // 37

VIE QUOTIDIENNE

Opération Façades..... // 38
 Les travaux des quartiers..... // 39
 La Baignade Naturelle de Lorette -
 Arnaud BELTRAM // 40
 Flashes..... // 41

CULTURE

La médiathèque Yves Duteil // 42
 La saison culturelle // 43
 L'Université pour tous // 44
 EMAS Lorette // 45
 La Fête des lumières..... // 46

ASSOC. SPORTIVES

Nouveau : Corps & Jazz..... // 47
 Tennis Club de Lorette/
 Arabesque..... // 48
 Basket Club de Lorette /
 Karaté Club de Lorette // 49

EXPRESSION DES ÉLUS

Expression des élus // 50

INFORMATIONS PRATIQUES..... // 51
 AGENDA..... // 52

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2022

En introduction de la présente séance, Monsieur le Maire souhaite transmettre plusieurs informations aux membres de l'assemblée.

INFORMATION N°1 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal avait adopté lors du dernier conseil municipal, un vœu relatif au raccordement au réseau d'assainissement collectif du hameau de Corbeyre. Il informe l'assemblée que suite à ce vœu, il a reçu une lettre de réponse de Monsieur Luc François, Maire de la commune de la Grand' Croix. Il en fait une lecture intégrale.

INFORMATION N°3 MOUSTIQUES TIGRES



Monsieur le Maire précise qu'il vient de recevoir trois plaintes de Lorettois se plaignant de la présence de moustiques tigres sur la commune. Jusqu'à présent, la commune n'était pas touchée mais ce type de moustique tend à se développer dans notre région. Il s'est renseigné ce matin avec le fournisseur de la Ville pour la dératisation (société OMNIS) aussi spécialisé dans la lutte contre le moustique tigre. Il n'y a pas de solution miracle mais il existe des pièges à larves qui coûtent environ 35€ HT/pièce. De gros pièges à 1600€ existent aussi mais ils nécessitent d'être surveillés pour ne pas être volés. Le piège constitue une forme d'appât qui reproduit l'odeur humaine pour attirer les moustiques.

MME GASSA Amelle demande si ces pièges sont nuisibles pour la santé humaine et si la Commune a sollicité plusieurs devis.

Monsieur le Maire indique qu'il n'a pas encore tous les éléments et que rien n'est encore décidé. Il souhaitait juste donner la primeur de cette information pour pouvoir continuer ces investigations pour éventuellement acquérir ce type de pièges.

MME GASSA Amelle insiste et précise qu'elle ne peut se positionner que si elle obtient des réponses sur les conséquences de ces pièges sur la santé.

INFORMATION N°2 LIMITATION DE LA CONSOMMATION D'EAU



Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame la Préfète vient de lui transmettre à l'instant un nouvel arrêté préfectoral renforçant les mesures à adopter en termes de limitation de consommation d'eau pour lutter contre la sécheresse. Le bassin versant du Gier est désormais classé en secteur d'alerte renforcé ce qui induit en plus des mesures déjà en vigueur, l'interdiction de l'arrosage des fleurs et des pelouses à toute heure, ainsi que les potagers de 8h à 20h (au lieu de 10h à 18h aujourd'hui). Monsieur le Maire rappelle que la Ville de Lorette dispose de droits d'eau ancestraux sur le bief du Dorlay mais qui doivent tenir compte des arrêtés préfectoraux. Il rappelle la présence de résurgence du bief qui alimente par

infiltration les bassins de pêche. Il précise être convoqué à Montbrison pour être auditionné par les « gendarmes de l'eau » pour leur expliquer que la Commune est dans son droit. Nous nous trouvons dans une situation délicate avec les jardiniers mais nous avons toujours su satisfaire à la fois les jardiniers et les pêcheurs qui voient arriver ce filet d'eau. Pour la Baignade Naturelle, nous travaillons en cycle fermé et récupérons les eaux des drains et avons de ce fait une conception de grande qualité. La Baignade Naturelle grâce à la météo très chaude fonctionne très bien mais il faut très peu de choses pour polluer une eau naturelle. Monsieur le Maire rappelle que les règlements intérieurs ont été successivement renforcés pour conserver une eau de grande qualité.

Il profite de l'occasion pour préciser que les maîtres-nageurs constatent de très fortes incivilités des baigneurs cette année et il est très difficile de faire appliquer le règlement intérieur interdisant le port des shorts dans l'eau.

INFORMATION N°4 TERRAIN D'HONNEUR DE FOOTBALL

Monsieur le Maire précise que des rumeurs vont bon train en ce qui concerne des investissements pour le terrain d'honneur de football. En tant que Président du Syndicat Gier Dorlay, Monsieur le Maire souhaite indiquer les réflexions en cours. Il a été confié une mission à un assistant à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation du terrain d'honneur pour un investissement qui pourrait se chiffrer à 1 million d'euros, ce qui est très ambitieux au regard de la taille de nos deux communes. Il est important de s'intéresser à ces investissements dans

la mesure où la pratique du football est très populaire dans la Vallée du Gier. Dans le but de limiter le désherbage et l'utilisation de l'eau qui devient rare et encore plus pendant les périodes de sécheresse de plus en plus importantes que nous connaissons, le Syndicat s'oriente vers un terrain synthétique ne nécessitant de fait pas d'eau. Il précise qu'il n'est absolument pas prévu de viabiliser l'ensemble du terrain de jeu en parcelles à construire, peut-être 2 ou 3 seulement. Il faut conserver une aire technique pour les déchets verts.

INFORMATION N°5 RÉHABILITATION DU CINÉMA "LE FOYER"

Monsieur le Maire indique que les dernières études réalisées par l'assistant à maîtrise d'ouvrage pour le projet de réhabilitation du cinéma le Foyer en théâtre, laissent apparaître qu'il serait

bien moins onéreux de démolir le bâtiment actuel à cause des normes antisismiques à appliquer et qu'il conviendrait d'en reconstruire un neuf.

INFORMATION N°6 RÉSILIATION DU BAIL COMMERCIAL - BOULANGERIE

Monsieur le Maire rappelle qu'une médiation est en cours avec la société GOKTEKIN suite à la résiliation par la Ville du bail commercial de sa boulangerie au 82 rue Jean Jaurès.

Les parties, le Maire et M. GOKTEKIN sont tenus au secret et ne peuvent dévoiler avant la signature, les termes de cette transaction qui pourrait intervenir.

Les négociations avancent et il y a de la bonne volonté chez les deux parties. Ce dossier pourrait se régler à l'amiable en septembre.

INFORMATION N°7 TOUR DE FRANCE À LORETTE



Monsieur le Maire tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué au succès du passage du Tour de France sur la commune de Lorette, les élus, les agriculteurs, les services municipaux (techniques et Police Municipale tout particulièrement).

Le pavoisement bleu/blanc/rouge de la commune a été particulièrement apprécié et nous étions la seule commune dans ce cas. Les Lorettois peuvent être fiers de leur commune. Ce pavoisement prévu pour le 14 juillet a pu aussi servir pour cet évènement. Une fresque géante avait été réalisée par les agriculteurs de la FNSEA42 et est arrivée 2^{ème} de France. Monsieur le Maire remercie tout particulièrement MME FAYELLE Chantal qui s'est démenée pour mobiliser le monde paysan, les élus, et le Pôle Jeunesse dont les enfants étaient tous vêtus de vert.

MODIFICATION DU MONTANT DES FOURNITURES SCOLAIRES EXERCICE 2022-2023

Point présenté par MME BONNARD Joëlle.

Monsieur le Maire vous rappelle que par délibération n°2022-04-45 en date du 14 avril 2022, le Conseil Municipal avait notamment fixé le montant du soutien financier aux associations scolaires pour l'année scolaire 2022-2023 en ce qui concerne les fournitures scolaires.

Les montants attribués étaient les suivants :

	Adopté 2022-2023
ADLE Ecole Jean de la Fontaine	
* Fournitures scolaires	30,24 € par élève
ADLE Ecole Marie Curie	
* Fournitures scolaires	24,30 € par élève

Monsieur le Maire vous fait part que Mesdames les directrices de ces deux établissements lui ont fait part d'une très forte augmentation du coût des fournitures scolaires dans un contexte inflationniste général touchant plus particulièrement le papier (+40%).

En ne tenant compte que de l'augmentation du coût du papier, la hausse représente + 4,74% par élève pour l'école Marie Curie, et +5,31% par élève pour l'école Jean de la Fontaine.

Conscient que le blocage du montant attribué à ces deux établissements pour l'achat des fournitures scolaires, pourrait générer une diminution de la qualité d'apprentissage des écoliers, Monsieur Maire vous propose :

1. de tenir compte de l'augmentation du coût de papier et de la répercuter sur l'aide octroyée aux écoles ;
2. d'attribuer les montants ainsi fixés pour l'année scolaire 2022-2023 pour les fournitures scolaires :
Ecole Jean de la Fontaine : 31,85 € par enfant (au lieu de 30,24 €)
Ecole Marie Curie : 25,45 € par enfant (au lieu de 24,30 €) ;
3. de dire que ces montants d'aide annulent et remplacent ceux fixés par la délibération n°2022-04-45 en date du 14 avril 2022, uniquement en ce qui concerne les fournitures scolaires ;
4. d'imputer les dépenses aux budget général de la commune.

Monsieur le Maire précise que le prix du papier correspond à 11,84% du coût des fournitures pour l'école Marie Curie et 13,27% pour l'école Jean de la Fontaine. Les 40% sont bien appliqués sur la part du coût du papier pour chaque école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la proposition de son Président.

COMMERCE "CHEZ LUCIE" ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITÉ POUR PRÉJUDICE ÉCONOMIQUE

Monsieur le Maire vous informe que Madame Lucie PITIOT gérante du commerce de bar/tabac/presse Chez Lucie a contacté la Commune de Lorette pour lui faire savoir que l'autorisation d'occupation du domaine public à savoir deux places de parking, délivrée à la société 3F pour l'installation de deux baraques de chantiers nécessaire pour la

réalisation de travaux sur leur bâtiment, 3 rue Antoine Durafour, avait généré un préjudice économique important sur son activité située juste en face au 14 rue Antoine Durafour. Ces éléments préfabriqués ont été en place de mi-février à mi-juin 2022. Pour la gérante de ce commerce, la suppression de ces places de stationnements a entraîné une

baisse de la fréquentation du commerce. Madame Lucie PITIOT invoque donc des restrictions ayant entraîné des troubles de jouissance et sollicite la bienveillance de la Commune pour le versement d'une indemnisation susceptible de compenser ces pertes financières.

La jurisprudence précise que le préjudice économique subi par un riverain à la

suite de travaux d'aménagement n'est susceptible d'ouvrir droit à indemnisation que si le préjudice présente un caractère anormal et spécial (Cour Administrative d'Appel de Paris, 23 juin 2011, RATP, n°09PA6378).

En l'occurrence, le dommage excède la gêne que les riverains de la voie publique sont tenus de supporter au regard de la durée particulièrement longue de cette autorisation d'occupation du domaine public délivré et peut justifier du caractère anormal de la situation.

Le dommage ne doit concerner qu'un

nombre limité de personnes placées dans une situation particulière. Dans ce cas, seule l'intéressée s'est retrouvée confrontée à cette situation.

Monsieur le Maire vous rappelle que le bureau d'adjoints réuni le 13 juin 2022 a proposé une indemnité totale de 200 € pour le préjudice subi par le commerce Chez Lucie.

Monsieur le Maire vous propose :

1. d'allouer au commerce Chez Lucie, géré par Madame Lucie PITIOT, sis 14 rue Antoine Durafour, une indemnité de 500 € pour préjudice économique

anormal, certain et spécial, consécutif à la suppression de deux places de stationnement en face de son commerce de mi-février à mi-juin 2022 ;

2. d'imputer la dépense au budget général ;

Monsieur le Maire précise qu'initialement, il avait proposé personnellement 500 euros mais qu'une décision du bureau d'adjoints avait fait évoluer le montant. Il est favorable à repropose 500 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la proposition de son Président.

VIDÉOPROTECTION

DEMANDE DE SUBVENTION À LA REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Point présenté par M. RAIA Gilles.

Monsieur le Maire vous rappelle que la Région Auvergne Rhône Alpes a mis en place un fonds « Installer un système de sécurisation aux abords des lycées et sur les espaces publics » pour l'année 2022. Pour le programme 2021, la Région a subventionné 50% des investissements de vidéoprotection soit 35 000 € à la Commune.

Monsieur le Maire indique que la Commune envisage de nouveau de développer la vidéoprotection sur Lorette pour 2022, en concertation avec les forces de police nationale sur un nouveau secteur qui se rajoute à ceux fixés par délibération du Conseil Municipal en date du 7 mars 2022.

Monsieur le Maire vous propose à titre indicatif, un tableau de financement suivant :

	COÛT HT	FINANCEMENT RÉGION 50%	COÛT RÉSIDUEL POUR LA COMMUNE
Rue Denis Papin (2 caméras)	14 500 €	7 250 €	7 250 €
TOTAL	14 500 €	7 250 €	7 250 €

Aussi, Monsieur le Maire vous propose de répondre à cet appel à projet et vous demande donc de l'autoriser à solliciter une subvention de l'ordre de 50% maximum du coût hors taxe de l'opération, auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes au titre du fonds « installer la vidéoprotection aux abords des lycées et sur les espaces publics » pour l'année 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à la majorité la proposition de son Président. VOTES CONTRE : M. DI GUSTO Dominique, MME GASSA Amelle, MME ACAR Yaren (pouvoir à MME GASSA Amelle).

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN ÉTABLISSEMENT POUR LA DÉTENTION D'ÉMEUS DÉPOSÉE PAR MONSIEUR RÉMY NOHARET

Monsieur le Maire vous précise qu'il a reçu en date du 24 juin 2022, de la Direction Départementale des Territoires de la Loire, un dossier de demande d'autorisation d'ouverture d'un établissement pour la détention à titre d'agrément de huit émeus d'Australie Dromaius Novaehollandiae déposé par Monsieur Rémy NOHARET domicilié 16 chemin du Frein à Lorette.

Conformément à l'article R 413-15 du Code de l'Environnement, ce dossier doit être transmis en Mairie, et doit faire l'objet d'un avis du Conseil Municipal sous un délai de 45 jours à compter de la consultation.

Monsieur le Maire précise que le requérant possède déjà ces animaux et la de-

mande fait suite à une mise en demeure de régularisation administrative par la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Loire. Ces animaux cohabitent aujourd'hui avec trois lamas.

Monsieur le Maire vous propose d'émettre un avis défavorable dans la mesure où :

> Ce secteur communal n'est pas raccordé au réseau d'assainissement collectif. Or, dans l'arrêté préfectoral n°272-DDPP-15 en date du 29 juin 2015 qui l'avait autorisé à l'époque l'ouverture d'un élevage de deux nandous, il était prévu dans son article 4 que cette autorisation n'était valable que si les canalisations d'évacuation des eaux usées

étaient raccordées au réseau d'assainissement communal ;

> Les installations et clôtures que Monsieur Rémy NOHARET annonce dans son dossier sont loin d'avoir la solidité nécessaire, tout en rappelant que certains de ses autres animaux ont pu déjà dans le passé, s'échapper, puis divaguer sur la commune et causer d'énormes dégâts.

Monsieur le Maire vous propose d'adresser cet avis sans délai à la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Loire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la proposition de son Président.

■ ACQUISITION D'UN LOGICIEL ET MISE EN PLACE D'UN PORTAIL FAMILLES SERVICES À LA JEUNESSE

Point présenté par M. VINCENT Pierre.



Monsieur le Maire vous rappelle que le budget primitif de la commune de l'exercice 2022 prévoit l'acquisition d'un logiciel **Portail Familles** pour l'ensemble des services à la Jeunesse de la commune: cantine, ALSH périscolaire, accueil du mercredi et pendant les vacances scolaires.

Le **Portail Familles** est une interface d'un logiciel à acquérir, qui permettra aux parents d'inscrire leurs enfants aux différents services apportés par le service municipal du Pôle jeunesse directement par internet et d'effectuer le règlement. Toutefois, les familles qui le décident au-

ront toujours la possibilité de s'inscrire et de payer le service auprès de l'accueil du Pôle Jeunesse.

Chaque famille aura un identifiant et un mot de passe afin de pouvoir à tout moment faire une inscription ou y apporter des modifications en fonction de leur besoin.

Cet outil à la disposition des usagers permettra :

- > **La simplification des démarches administratives des familles** et plus particulièrement celles dont les parents travaillent ;
- > **L'efficacité et rapidité dans le traitement** des demandes des familles. Tous les traitements sont effectués en temps réel ;
- > **La communication permanente** entre les structures d'accueil et les familles ;
- > **L'amélioration au quotidien des relations** par la mise à disposition d'informations et de services aux familles.

La Commune devra acquérir un logiciel de gestion des inscriptions et de la régie

de recettes, les licences, une application Portail web pour les familles et des tablettes pour les agents municipaux pour le pointage des présences des enfants. L'objectif pour la Commune est que ce dispositif soit opérationnel au 1^{er} janvier 2023 si possible.

Monsieur le Maire vous propose :

1. d'accepter le projet d'acquisition d'un logiciel Portail familles dont le coût, acquisition de matériels, paramétrage et formation des agents est estimé à environ 12 000 € HT (hors maintenance et hébergement annuel) ;
2. de solliciter une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire et le Département de la Loire dans le cadre de l'appel à partenariat Loire Connect, la plus importante possible ;
3. de l'autoriser lui ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la proposition de son Président.

■ CESSION D'UN TERRAIN DE VOIRIE, RUE VICTOR HUGO À MONSIEUR TUFENDJIAN

Monsieur le Maire vous rappelle que par délibération n°2021-05-64 en date du 1^{er} juin 2021, la Commune avait lancé une procédure de déclassement du domaine public communal d'une partie de la rue Victor Hugo au droit du 1 de la rue Voltaire et 9 de la rue Juliette Drouet dans le but de le vendre.

Ce terrain, ayant fait l'objet d'un document d'arpentage pour déterminer la superficie exacte à céder et lui attribuer une nouvelle référence cadastrale (B 1310 de 136 m²) a ensuite été désaffecté par Saint Etienne Métropole

Cette procédure a par ailleurs fait l'objet d'une enquête publique du 28 mars au 12 avril 2022 inclus, soit une durée réglementaire de 15 jours. Le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Par délibération n°2022-05-68 en date du 25 mai 2022, le Conseil Municipal avait décidé à l'unanimité de constater la désaffectation de cette parcelle,

de procéder à son déclassement du domaine public communal et de décider de son incorporation dans le domaine privé communal, conformément à l'article L 2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Monsieur le Maire vous avait déjà précisé qu'il avait sollicité La Direction de l'Immobilier de l'Etat pour en connaître sa valeur. L'avis n°2022-42123-30273-A en date du 16 mai 2022 fixe sa valeur à 102 € le m².

Monsieur TUFENDJIAN, propriétaire de la parcelle adjacente, cadastrée section B numéro 1017 a formulé une offre de 110 euros le m², légèrement supérieure à l'offre de la DIE. Monsieur le Maire fait toutefois remarquer que la Ville a dû engager des frais pour l'organisation de l'enquête publique et défrayer le commissaire enquêteur. Il est précisé qu'un ancien mur de clôture situé à l'extrémité de l'impassé est compris dans cette cession.

De ce fait, l'offre est conforme à la proposition du Pôle d'évaluation domaniale et tient compte des frais engagés par la Commune.

Monsieur le Maire vous propose :

1. d'aliéner un terrain de voirie cadastré section B numéro 1310 de 136 m², situé à l'extrémité de la rue Victor Hugo, à Monsieur TUFENDJIAN pour 110 € le m² soit 14 960 € au total ;
2. de prévoir que les frais de notaire soient à la charge exclusive, de l'acquéreur ;
3. de confier le soin d'authentifier cette vente, à Maître MALESSON, notaire à la Grand-Croix choisi par le preneur ;
4. d'imputer les recettes au budget général de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la proposition de son Président.

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOÛT 2022

La Présidence de séance a été assurée par le Maire, M. TARDY Gérard. Le quorum a été atteint pour le vote de chaque délibération. Le quorum était fixé à 14 conseillers présents (plus de la moitié des membres en exercice).

En introduction, Monsieur le Maire invite l'assemblée à observer une minute de silence en mémoire de M. PERBET Noël, décédé la semaine dernière, qui a été conseiller municipal à partir de 1989 sur la liste Alliance pour Lorette, et 1^{er} adjoint au Maire de 1992 jusqu'en 2016 et qui a beaucoup œuvré pour la Commune. Il a mené tous les gros chantiers sur la commune avec son collègue Monsieur Joseph SEGUIN, notamment celui de l'Hôtel de Ville, jusqu'à sa démission pour des raisons personnelles en 2016. Monsieur le Maire rappelle que Monsieur PERBET a été un collègue fidèle qui l'a suivi lors de l'épisode douloureux du conflit entre 1991 et 1992

■ PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LA SARL GOKTEKIN

SUITE À LA RÉSILIATION DU BAIL COMMERCIAL, 82 RUE JEAN JAURES

Monsieur le Maire vous rappelle que suivant un acte du 27 septembre 2007, enregistré le 2 octobre 2007, Mademoiselle Myriam GOKTEKIN et Monsieur Ibrahim GOKTEKIN ont acquis des Consorts THINET et GERACI, un fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie, situé 82 rue Jean Jaurès à LORETTE (42420).

Suivant un acte notarié du 5 mars 2013, la Société GOKTEKIN a conclu un bail commercial avec Monsieur Omar OUAHBI et Madame Malika MENDOUD, pour ce même local.

Par une délibération du 30 octobre 2013, le Conseil municipal de la Commune, pour des raisons d'urbanisme et de sécurité, a approuvé le projet d'acquisition de la parcelle du 82 rue Jean Jaurès pour envisager la déconstruction du bâtiment, étant précisé que les locataires et notamment le boulanger devaient être relogés.

Dans une délibération du 20 janvier 2014, cette acquisition a été votée à l'unanimité par le Conseil municipal, avec la précision que devaient être engagées les démarches nécessaires pour déplacer

le fonds de commerce exploité par la Société GOKTEKIN.

Suivant un acte notarié du 7 février 2014, la Ville de LORETTE a acheté l'immeuble du 82 rue Jean Jaurès et, à la même date, un avenant de régularisation a été signé entre les parties concernant le bail commercial précisant bien la destinée de cet immeuble voué à la déconstruction.

Par un avenant du 7 février 2014, la Ville de LORETTE s'est substituée à Monsieur OUAHBI et à Madame MENDOUD, dans le cadre du contrat de bail commercial du 5 mars 2013.

Plusieurs propositions ont été présentées à la Société GOKTEKIN qui se sont heurtées au refus de son gérant.

Par acte d'huissier du 11 janvier 2019, la Commune de LORETTE a sommé la Société GOKTEKIN et son gérant de prendre position sur un transfert de son fonds de commerce au 57 rue Jean Jaurès à LORETTE, ce à quoi il a été répondu par une opposition.

Les caractéristiques du local proposé ayant été jugées inadaptées à l'activité de la SARL GOKTEKIN.

Toutefois, compte tenu de l'état de

l'immeuble et du transfert envisagé, les loyers, taxes et charges ont cessé d'être appelées par la Commune de LORETTE auprès de la SARL GOKTEKIN.

Dans une lettre recommandée avec avis de réception du 7 juin 2021, adressée aux conseils de la Société GOKTEKIN, la Commune de LORETTE a repris l'historique des discussions, indiquant notamment qu'elle résilierait le bail commercial de la Société à l'échéance des 9 ans, c'est-à-dire avant la fin du mois d'août 2021.

Par acte d'huissier du 25 août 2021, la Ville de LORETTE a délivré un congé à la Société GOKTEKIN, et ce pour le 4 mars 2022 au visa de l'article L 145-9 du Code de commerce.

Suivant un acte d'huissier du 10 septembre 2021, la Société GOKTEKIN a fait assigner la Commune de LORETTE devant le Tribunal judiciaire de SAINT ETIENNE aux fins de l'entendre condamner à lui payer la somme de 160683€ à titre d'indemnité d'éviction, outre intérêts de droit et capitalisation des intérêts et une indemnité de 2500 € au titre de l'article 700 du Code de procédure civile.

En suite de cette assignation, le Tribunal a proposé de passer d'abord par une médiation. Des discussions ont eu lieu entre les parties et leurs conseils, et au terme de ces échanges, **un accord global et définitif a été trouvé** dans les termes fixés dans un protocole d'accord.

Cet accord prévoit :

➤ Monsieur Mutlu GOKTEKIN, gérant de la Société GOKTEKIN, accepte la **résiliation du bail commercial, s'engage à libérer définitivement les lieux le 30 septembre 2022**, s'engage à faire déposer par son avocat des conclusions de désistement d'instance et d'action dans la procédure en cours devant le

Tribunal judiciaire de SAINT ETIENNE et s'engage à ne pas se réinstaller et à ne pas exercer l'activité de boulangerie pâtisserie sur la Commune de LORETTE dans un délai de 5 années suivant la remise des clés ;

➤ A titre indemnitaire, et pour solde de tout compte, la **Ville de LORETTE**

remettra à Monsieur Mutlu GOKTEKIN, la somme de 80000 € au plus tard le 31/08/2022 et renonce à réclamer à la SARL GOKTEKIN quelques sommes que ce soit au titre des loyers, charges, taxes et indemnités d'occupation qui lui seraient dus.

Monsieur le Maire vous propose :

1. d'accepter qu'un protocole d'accord soit établi avec la société GOKTEKIN, gérée par Monsieur Mutlu GOKTEKIN, visant à résoudre un contentieux entre les parties, suite à la résiliation du bail commercial par la Commune de Lorette, prévu pour l'exploitation d'un fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie, situé 82 rue Jean Jaurès ;
2. de prévoir, à titre indemnitaire, et pour solde de tout compte, que la Ville de LORETTE verse à Monsieur Mutlu

GOKTEKIN, la somme de 80 000 € et renonce à réclamer à la SARL GOKTEKIN quelques sommes que ce soit au titre des loyers, charges, taxes et indemnités d'occupation qui lui seraient dus ;

3. de prévoir que Monsieur Mutlu GOKTEKIN, gérant de la Société GOKTEKIN, accepte la résiliation du bail commercial, s'engage à libérer définitivement les lieux le 30 septembre 2022, s'engage à faire déposer par son avocat, des conclusions de désistement d'instance et d'action dans la procédure en cours devant le Tribunal judiciaire de

SAINT ETIENNE et s'engage à ne pas se réinstaller et à ne pas exercer l'activité de boulangerie pâtisserie sur la Commune de LORETTE dans un délai de 5 années suivant la remise des clés ;

4. de l'autoriser, lui ou un adjoint dans l'ordre du tableau en cas d'absence, à signer un protocole d'accord avec la société GOKTEKIN, fixant les modalités établies ci-dessus ;
5. d'imputer les dépenses au budget des établissements lorettois.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le médiateur a demandé à ce que le détail des termes du protocole soient gardés confidentiels. Le protocole en lui-même est confidentiel.

MME GASSA Amelle prend la parole pour M. LEQUEUX Julien. Il constate avec regret que Monsieur le Maire n'a pu désamorcer la situation avant cette médiation qui va de fait coûter de l'argent au contribuable lorettois. Il est hors de question pour lui de cautionner un document dont il n'a pas pris connaissance.

M. DI GUSTO Dominique prend ensuite la parole et indique (retranscription intégrale) :

« Lorette citoyenne prend acte du dénouement de cette affaire. Toutefois, nous estimons que c'est vous, Monsieur le Maire, qui obtenez ce résultat lamentable avec l'argent des contribuables lorettois.

Honte à vous d'avoir fait croire aux Lorettois que la famille Goktekin était malhonnête.

Honte à vous qui depuis des mois désinformez les Lorettois concernant la famille Goktekin qui sont et restent d'honnêtes commerçants.

Honte à vous d'avoir utilisé les moyens de la mairie et donc l'argent du contribuable en faisant pression juridiquement sur cette famille de commerçants pendant des mois.

Honte à vous qui pendant un conseil municipal, avait eu des mots très durs envers la famille GOKTEKIN, les traitant de menteurs et de profiteurs de la situation. D'ailleurs, à l'époque, je vous avais repris sur ce sujet.

Honte à vous, les conseillers municipaux qui suivez aveuglément cet homme dans sa dérive que nous considérons sectaire et autoritaire.

Aujourd'hui, vous avez trouvé un accord à l'amiable en évitant probablement la honte de perdre ce procès et de contrevenir à toutes vos déclarations mensongères envers la famille Goktekin, grande travailleuse et qui bien évidemment a toute notre sympathie. Soutien et respect. Nous regrettons leur départ.

J'aimerais reprendre Fernand Reynaud. Dans le village, on l'appelait l'étranger, l'autre, le moins que rien. Puis un jour, il en a eu marre, il est parti. Depuis nous ne mangeons plus de pain... C'était le boulanger.»

Monsieur le Maire répond qu'il espère que M. DI GUSTO Dominique est sûr de ses paroles. Il ne dira rien d'autre.

MME GASSA Amelle prend ensuite la parole. Elle souhaite connaître les frais additionnels d'avocats et d'huissiers.

Monsieur le Maire répond que tant que l'affaire, et notamment la signature du protocole n'est pas réglée, il n'a pas le

montant des honoraires. MME GASSA Amelle demande alors si la Commune ne bénéficie pas d'un forfait annuel de consultation, ce à quoi Monsieur le Maire répond par la négative.

MME GASSA Amelle demande ensuite le montant des loyers non réclamés. Monsieur le Maire l'informe qu'elle aura le détail par écrit mais que c'est environ 20 000 €.

Monsieur le Maire relève que l'opposition oublie de rappeler que s'il n'avait pas négocié dans cette affaire et n'avait pas eu le cœur à défendre l'intérêt des Lorettois, la Commune aurait dû payer 160 000 € et non 80 000 €. M. GOKTEKIN est heureux « comme un roi » de cet accord et n'a jamais été aussi courtois à son encontre qu'après cette médiation.

Monsieur le Maire rappelle que malheureusement nous n'en serions pas là si ce Monsieur avait accepté les propositions qui lui avaient été faites.

Monsieur le Maire confirme ensuite le montant des loyers qui s'élevaient à 437 € HT (524 €) et n'ont pas été payés pendant 4 ans. Il rappelle d'ailleurs que la première décision du Conseil Municipal lorsque la Ville était devenue propriétaire avait été de baisser le montant du loyer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la proposition de son Président.

4 Abstentions : M. LEQUEUX Julien (pouvoir à MME Amelle GASSA), MME GASSA Amelle, M. DI GUSTO Dominique, MME ACAR Yaren (pouvoir à M. DI GUSTO Dominique).

À NOTER

L'intégralité des comptes-rendus du Conseil Municipal est disponible et consultable en Mairie.





Une belle journée à Lorette



ZOOM EN IMAGES

TOUR DE FRANCE 2022

UNE JOURNÉE DE FÊTE À LORETTE

Le dernier passage du Tour de France à Lorette date de 1945 ! C'était donc un évènement exceptionnel que nous avons pu vivre le 15 juillet dernier. Afin d'accueillir au mieux les coureurs, le service animation de la ville mais aussi les commerçants, les associations, le Pôle Jeunesse se sont mobilisés pour que ce jour reste un grand et beau moment pour tous les Lorettois qui sont venus très nombreux soutenir les coureurs. La fête s'est d'ailleurs poursuivie tard dans la nuit !

EN AMONT DU TOUR DE FRANCE

Plusieurs commerçants et associations se sont investis dans l'organisation de Tour de France à Lorette.



La boulangerie Le Totem :



Le snack des Blondières



L'agence ORPI Immobilière a contribué à cette manifestation en offrant des chapeaux au public.

NOA ET SON ARCHE



L'association de Noa était présente. Cette journée était l'occasion de faire connaître l'association et de récupérer quelques dons.



La participation de la Fédération paysanne, qui a offert des casquettes et des maillots au Pôle Jeunesse.

LE CAMION BANANE

Le camion s'est installé à Lorette le temps du passage du Tour. Il fallait quelques coups de pédales pour déguster un smoothie à la banane !

Le public s'est prêté volontiers au jeu.



À NOTER

L'organisation d'un tel évènement n'est pas facile. Le service culturel de la Mairie a beaucoup œuvré avant le passage du Tour de France. Il fallait garantir la

sécurité du public. Les élus, les services techniques et la Police Municipale se sont investis pendant plusieurs mois pour préparer cette journée du 15 juillet.

LE PASSAGE DE LA CARAVANE

C'est un moment que le public loretois a beaucoup apprécié. La caravane publicitaire c'est l'occasion de récupérer quelques goodies et des friandises. Les camions sont impressionnants, les klaxons, la musique... tout est fait pour le bonheur des spectateurs.



UNE BELLE INITIATIVE DES AGRICULTEURS DE LA FNSEA

LA NAISSANCE DU PROJET

Pour fêter dignement le passage du Tour de France à Lorette de nombreuses initiatives ont vu le jour. Ainsi, des agriculteurs de la Loire ont décidé de réaliser une fresque, pour immortaliser cette étape du tour.

Il fallait du talent (mais ça ils n'en manquaient pas !), mais aussi réunir un certain nombre de conditions pour pouvoir participer à ce challenge qui donnera lieu à un classement par la FNSEA et par ASO (Amaury Sport Organisation) et à une remise de prix lors du prochain Salon de l'Agriculture

D'abord le choix du terrain : qui ne doit pas se situer trop près de l'arrivée de

l'étape (une demi-heure environ), qui doit être suffisamment grand, plat et visible par les caméras de l'hélicoptère. Deux terrains agricoles répondaient à ces critères dans la vallée du Gier : c'est finalement celui situé à Lorette, d'une superficie de 8 000 m² qui a été retenu.

Ensuite le choix de la fresque : Le dilemme était de taille, il fallait choisir un modèle innovant, joyeux et accrocheur !

Le texte devait, attirer les jeunes vers ces métiers durs mais passionnants tout en valorisant le secteur agricole, source de notre alimentation.

Le tracteur et la vache ou le smiley ? Après diverses discussions c'est finalement le smiley pour son côté innovant qui a été retenu et le message destiné à attirer de futurs agriculteurs « Demain c'est à ton tour » a été plébiscité.



LA MISE EN ŒUVRE

Cette fresque a été réalisée avec des matériaux agricoles utilisés quotidiennement et recyclés (filet para-grêle, bâche de tunnel, d'ensilage, ancien big bag d'engrais), des bottes de paille, du digestat et de la sciure de bois...

Les membres de la FNSEA remercient toutes les personnes très motivées (agriculteurs, élus et tous les autres) qui ont œuvré sans relâche, du matin jusqu'au soir pour obtenir un tel résultat !

Ils remercient aussi les bonnes volontés qui se sont mobilisées pour voter et faire voter sur le site de la FNSEA ; car le résultat est là : la fresque Lorettoise s'est classée 2^e au classement national. Un deuxième vote, (dont les résultats seront connus au salon de l'Agriculture à Paris en février 2023) organisé par ASO et la Fédération Nationale des Agriculteurs récompensera la fresque en fonction de l'originalité des matériaux utilisés pour sa réalisation, la présence d'un mini village installé dans le centre-ville, la OLA des enfants du pôle jeunesse tous équipés d'un tee-shirt, d'une casquette verte et d'un drapeau et la présence de 2 jeunes agricultrices du canton dans la caravane du Tour.

UN GRAND BRAVO A TOUS !

LE PASSAGE DES CYCLISTES

Après plusieurs heures d'attente, une première échappée puis le gros du peloton traversent Lorette. Le spectacle est impressionnant car les cyclistes défilent vite !

Il n'est pas facile de reconnaître son coureur fétiche !

Mais le spectacle est là ! Les coureurs semblent parfois fatigués mais l'arrivée à Saint-Etienne est proche.



UNE PRÉSENCE REMARQUÉE DES ENFANTS ET ADOLESCENTS DU PÔLE JEUNESSE



Les enfants du Pôle Jeunesse ont été très impliqués dans l'organisation de ce Tour de France et ont pu assister au passage des coureurs.

(Voir Kiosque p. 31 et 32)

UNE SOIRÉE FESTIVE

Pour cette occasion exceptionnelle, la Place du III^e Millénaire s'est transformée en guinguette. Des tables et des chaises ont été installées pour accueillir les gourmands. Une paëlla géante préparée par le "Pizza Jo" était proposée aux convives.

La soirée s'est poursuivie en musique avec l'orchestre Les Poulakis. Les Lorettois ont pu danser et profiter de cette belle soirée d'été.





Une belle assemblée était présente pour ces commémorations.



ZOOM EN IMAGES

INAUGURATION DU CANAL DE ZACHARIE

UN WEEK-END DE FESTIVITÉS À LORETTE

Rarement une inauguration aura connu autant de monde à Lorette. Samedi 3 septembre était une journée de fête, parfaitement orchestrée. Les Lorettois ont pu profiter gratuitement des diverses animations. Il y en a eu pour tous les goûts, pour tous les âges. Pendant cette journée la Place de l'Eglise s'est refait une jeunesse. Ce quartier un peu délaissé reprend vie avec le Canal de Zacharie. Il y a eu 3 moments forts pendant cette journée : le matin avec l'inauguration en présence des officiels, l'après-midi avec les animations aux abords du canal et la soirée avec le concert exceptionnel du bagad de Lann-Bihoué. Tout a pu se dérouler admirablement bien avant l'orage de 18h30.

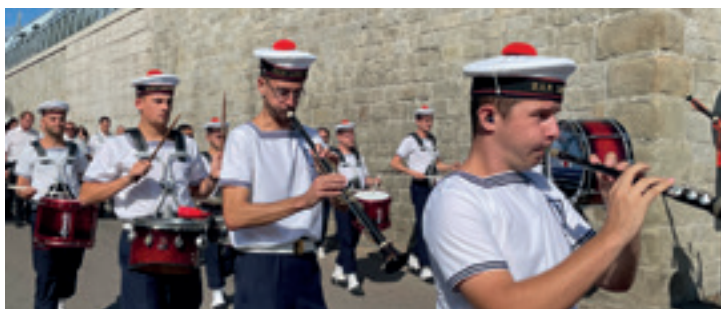
L'INAUGURATION PAR LES OFFICIELS

Le défilé

Dès le début des festivités, le ton était donné. Les officiels ont défilé de l'Ecluse jusque devant la Porte du Canal. Ils étaient accompagnés par le bagad de Lann-Bihoué, de la Barquette de Givors ainsi que les joueurs de Givors.



Les officiels défilent le long de l'Ecluse



Le bagad de Lann-Bihoué



Les joueurs de Givors



La Barquette de Givors



La coupure du ruban

Geste symbolique mais important, la coupure du ruban permet de souligner l'ouverture officielle de ce nouveau lieu de vie à Lorette. Le public venu nombreux a aussi pu découvrir l'ampleur du projet à travers la découverte de panneaux explicatifs insérés dans la Porte du Canal.



De g. à d. : La sénatrice C. CUKIERMAN ; le Maire ; Mme A. MOUSEGHIAN représentant L. WAUQUIER, Président de AURA ; M. G. Ziegler, Président du Département ; M. E. Mandon, député de la Loire et le jeune enfant portant la paire de ciseaux.



Mme A. MOUSEGHIAN dévoile les panneaux de présentation du projet



M. le Maire présente les différentes étapes du projet à M. Georges Ziegler qui vient de découvrir la deuxième colonne.

La promenade le long du Canal de Zacharie

Les officiels ont ensuite longé les 150 m de promenade le long du Canal. Ils ont pu admirer le travail de rénovation effectué et entre-apercevoir quelques poissons...

La Barquette de Givors a accompagné le cortège en jouant des airs festifs.



Une très belle animation musicale, très festive.

Le temps des discours

Les officiels et le public se sont retrouvés à la salle l'Ecluse, le temps de quelques discours et le plaisir de partager quelques agapes.



En introduction, M. le Maire a tenu à remercier l'ensemble des personnes présentes ainsi que les financeurs du projet. Il a rappelé que le Canal de Zacharie fait partie d'un des plus anciens projets qui a été mis en place en 1989 lors de l'arrivée de l'équipe municipale aux affaires de la commune. Le slogan de la ville était alors et est toujours : "Lorette, ville d'avenir et de traditions" car Gérard Tardy et son équipe ont toujours été profondément attachés au patrimoine de la commune. Mais aujourd'hui, en France, il n'est pas facile de trouver des financeurs pour restaurer de vieilles pierres ! Il a donc fallu s'armer de patience pour que le projet voie le jour.

L'histoire du Canal de Zacharie est une belle histoire

Au départ il s'agissait d'une vieille friche. Le projet initial, porté par la municipalité, était la construction de la Maison du Gier. Malheureusement c'est le projet de Saint-Chamond qui a été retenu et qui pourtant ne respectait pas le cahier des

charges fixé à l'époque par la conférence intercommunale des Pays du Gier. Il était 6 fois plus cher. M. le Maire a donc profité de l'occasion pour rappeler qu'il n'appréciait pas ce type d'élus qui ne respectent ni les règles, ni les accords fixés.

Puis, il s'est avéré que la salle Jean Rostand située en cœur de ville et qui accueillait différentes fêtes, spectacles ou manifestations engendrait beaucoup de nuisances sonores pour les riverains. L'idée a donc germé de construire l'Ecluse, la salle de spectacle de Lorette, qui accueille chaque année une saison culturelle de très grande qualité. Cette salle est aussi utilisée par les différentes associations de la ville pour l'organisation d'événements. M. le Maire a aussi rappelé que la salle l'Ecluse, pour diverses raisons techniques, est construite sur pilotis et que en conséquence le bâtiment doit bénéficier d'un entretien particulier ainsi que l'écluse qui jouxte et soutient l'édifice.

C'est en 2002 que l'équipe municipale a souhaité construire un parking à côté du cimetière. M. Xavier Sereza, Directeur Départemental des territoires a refusé le projet car il nécessitait l'apport de 2500m³ de remblai en zone inondable. "Ou alors faites-moi un trou équivalent



"Ne rougissez pas de notre commune !

Non seulement Lorette a changé, mais Lorette s'est métamorphosée !"

M. le Maire

quelque part au bord du Gier", lui-a-t-il dit. M. le maire a alors proposé les 4600m³ de l'écluse ! Ceci a permis la construction du parking et le nettoyage de la friche qui a fait apparaître une écluse et un canal en très bon état.

A ce stade de la rénovation il aurait été dommage de ne pas remettre en eau. C'est le choix qui a été fait par l'équipe municipale dont l'objectif est de préserver le patrimoine de notre ville !

Un grand BRAVO aux entreprises mandatées pour cette réhabilitation.



Mme A. MOUSEGHIAN, qui représentait M. Laurent Wauquier pour la Région Auvergne, Rhône-Alpes a remercié la ville de Lorette pour avoir contribué à la restauration de ce patrimoine. Dans son discours elle a rendu hommage à François Zacharie, qui au milieu du XVIII^e siècle a été à l'initiative du projet du canal dit "des deux mers" car l'objectif initial était de relier les fleuves Rhône et Loire. Seulement une partie du canal et ses écluses ont été construites car l'arrivée du chemin de fer est venu en concurrence au canal. Le projet a été stoppé au début du XIX^e siècle.

Mme A. MOUSEGHIAN a expliqué que la région AURA est ravie de contribuer à la réhabilitation du patrimoine, c'est une richesse et une chance pour le territoire.



M. Georges Ziegler, représentant du département de La Loire n'a pas manqué de souligner la ténacité du Maire de Lorette. Une qualité qui permet à de très beaux projets d'aboutir. Les vestiges retrouvés dans le canal montrent que dans la vallée du Gier, non seulement les hommes savaient manier le fer mais aussi la terre !

M. Ziegler a aussi souhaité faire part de la qualité de l'organisation de cette journée d'inauguration. La présence du bagad de Lann-Bihoué est un beau symbole. Il est important pour les citoyens de vivre et partager des moments ensemble et M. Ziegler a été particulièrement sensible à la qualité des manifestations prévues sur l'ensemble du week-end.



M. le Secrétaire Général de la Préfecture s'étant excusé la veille, la conclusion revenait à M. Lucien Moullier, Délégué départemental de la Fondation du Patrimoine. Il a rappelé que, dès le début du projet, il était présent sur ce terrain en friche. A l'époque il s'est dit : "Ils sont fous ces Lorettois de se lancer dans un tel projet ! mais ils ont eu raison."

M. Moullier a apprécié la présence du bagad et de la Fanfare de Givors.

Mais il a surtout été particulièrement sensible à la participation des enfants dans le cadre du CIVIL. Ils ont empoisonné le canal avec des membres de la Fédération de pêche du Dorlay.

Un patrimoine est fait pour être transmis, c'est maintenant chose faite !

UNE APRÈS-MIDI FESTIVE AU BORD DU CANAL

Pour l'occasion la Place de l'Eglise s'est transformée pour accueillir manèges et jeux gratuits pour les petits et les plus grands ainsi que quelques stands de restauration. Au bord du canal, les Lorettois ont pu profiter d'une promenade en barque ainsi qu'une initiation à la Joute proposée par les jouteurs de Givors. Tout au long de l'après-midi, la Barquette de Givors a joué des airs de fête. Un très bon moment pour tous les participants.



La place transformée pour l'occasion en petite vogue particulièrement pour les enfants qui pouvaient faire des tours de manège gratuitement.



Promenade en barque



Manège pour les plus petits



Apprentissage de la Joute



Bonheur des enfants



Promenade en barques à Lorette : une grande première !



Premiers combats...



Des airs de fête par la Barquette de Givors



Chenille pour les plus grands

UNE SOIRÉE EXCEPTIONNELLE

Pour clore cette magnifique journée d'inauguration du canal de Zacharie, le Bagad de Lann-Bihoué nous a offert, salle de l'Ecluse, un concert inoubliable !

Avec leurs bombardes, cornemuses, percussions, batteries, synthétiseurs..., ces jeunes et talentueux musiciens nous ont fait partager leurs périples à travers le monde avec des morceaux illustrant le pays qui les invitait dont le Japon, l'Europe, l'Égypte avec notamment un extrait du « lion de Cléopâtre » que les enfants connaissent bien...

Nous regrettons d'avoir eu confirma-

tion de la présence officielle du Bagad de Lann-Bihoué seulement 4 semaines avant l'évènement ce qui nous a empêchés de médiatiser correctement l'information. De ce fait, la salle n'était pas pleine malgré la gratuité du spectacle mais le public présent, chaleureux et enthousiaste, a pu bénéficier de morceaux supplémentaires et aussi de voir déambuler musiciens et instruments dans toute la salle !



M. le Maire reçoit la médaille du bagad de Lann-Bihoué



A l'issue du concert, la « Major » du bagad, Christine GERARD, a offert la médaille du Bagad de Lann-Bihoué à Monsieur le Maire

qui, très ému, a ajouté qu'elle resterait dans le bureau du Maire car il a accepté cette lourde mission pour servir et non pour se servir, ce qui a soulevé des applaudissements dans la salle. Il a conclu en remerciant cette formation de la Marine Nationale mondialement connue et qui fête cette année ses 70 ans d'existence.





Les joueurs en action !

Dimanche 4 septembre, afin de poursuivre ce week-end festif d'inauguration du Canal de Zacharie, les Lorettois se sont retrouvés nombreux autour du bassin Jean Vincent au Parc de loisirs des Blondières afin de profiter d'une après-midi autour du thème de l'eau proposée par les joueurs de Givors toujours accompagnés de l'inséparable Barquette de Givors. Un très bon moment au fil de l'eau puisque les joueurs offraient aussi à tous des promenades en barque très appréciées. Ce sont donc plus de 100 personnes qui ont pu en profiter.



Petite pause pour la Barquette de Givors



Vérification des rames



Promenade du public



Promenade du public



Coup de sifflet pour lancer une passe avec 2 seniors.



Très belle passe réussie



La Barquette créant l'animation et la joie du public autour de l'apéritif



Un groupe du public autour du bassin

ATTENTIONSOUS RÉSERVE
DES AUTORISATIONS
LIÉES À LA CRISE
SANITAIRE**CCAS / SENIORS****DIMANCHE 27 NOVEMBRE**

AU ZÉNITH DE SAINT ETIENNE

SPECTACLE

45 Tours de France**100% chansons françaises**UN VOYAGE AU CŒUR DE NOTRE MÉMOIRE COLLECTIVE
ENTRE SOURIRES ET ÉMOTIONS.

Ce spectacle est ouvert à tous les séniors de Saint-Etienne Métropole. A ne pas manquer pour tous les amateurs de musique française avec Barbara, Claude Nougaro, Charles Trénet, Bernard Lavilliers, Hugues Aufray, Gilbert Bécaud et bien d'autres...

Coût du spectacle : 15 €

Venez vite vous inscrire avant le 15 octobre !

Un bus sera mis à votre disposition pour vous rendre au Zénith de Saint-Etienne.



- ① Vous êtes domicilié(e) à Lorette,
- ② Vous êtes demandeur d'emploi,
- ③ Vous êtes lycéen(ne) ou étudiant(e),
- ④ Vous avez 16 ans ou plus,
- ⑤ Vous souhaitez travailler pendant les vacances ou pendant votre recherche d'emploi.

**La bourse de balayage...
c'est pour vous !**

LA BOURSE DE BALAYAGE

Vous êtes demandeur d'emploi ou vous avez 16 ans ou plus, voire beaucoup plus ! Nous avons du travail pour vous aider à passer un cap difficile, ou vous aider pour les plus jeunes à passer le permis de conduire ou autre.

Pour vous inscrire, vous devez vous présenter en Mairie aux jours et heures de permanence de Madame VERGER, Adjointe à l'Action Sociale (mardi de 10h à 12h ou le vendredi de 10h à 12h). N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de votre carte vitale.

Horaires de travail (du lundi au vendredi inclus) : 7h45 à 11h45.**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS**

- Vacances de Toussaint : **vendredi 14 octobre 2022**
- Vacances de Noël : **vendredi 9 décembre 2022.**

RAPPELS

- Le Centre Technique Municipal est installé dans de nouveaux locaux fonctionnels et adaptés. C'est donc, à l'heure précise, le point de rendez-vous avant le début de chaque demi-journée de travail.

Adresse : Allée de l'Industrie.



FÊTES DE FIN D'ANNÉE POUR LES SENIORS DE PLUS DE 65 ANS

Vous avez atteint dans l'année l'âge de 65 ans, comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale organise au choix pour vous : une **après-midi récréative avec un spectacle cabaret** le jeudi 15 décembre 2022 ou un **repas dansant** le dimanche 18 décembre 2022.

ATTENTION

SOUS RÉSERVE
DES AUTORISATIONS
LIÉES À LA CRISE
SANITAIRE

CHOIX N°1

JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022

SPECTACLE CABARET - "THE CUBE SHOW" SALLE L'ÉCLUSE - 14H

Ce show est juste exceptionnel et unique! Sylvain Adry a été l'un des rares artistes français sélectionnés pour participer à l'émission « Incroyable Talent » en Espagne !

Performance de manipulation et de danse avec un cube en métal ou en lumière LED sur bande sonore. Tout un programme !



INSCRIPTIONS

DU 1^{er} AU 14 DÉCEMBRE
AUPRÈS DU C.C.A.S.

Fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Lors de votre inscription, vous devez préciser si vous souhaitez gratuitement prendre le bus.

IMPORTANT

Les Lorettois qui souhaitent assister au spectacle sans avoir fait le choix de remise des chèques cadeaux pourront néanmoins s'inscrire et s'acquitter de la somme de 6 €.

COMMUNES EXTÉRIEURES

Dans la limite des places disponibles, nos ami(e)s des communes extérieures pourront nous rejoindre mais devront s'acquitter de la somme de 15 € (coût du goûter-spectacle).

ACCOMPAGNATEURS

Vous voulez assister au goûter spectacle ou vous accompagnez vos parents : vous devez également vous faire connaître auprès du CCAS.

ATTENTION

L'accès à la salle n'est pas autorisé aux enfants.

NOUVEAU

LES CHÈQUES CADEAUX

DU CHANGEMENT CETTE ANNÉE

Les chèques cadeaux vous seront remis lors de votre inscription (et non à l'issue du spectacle). Ces chèques cadeaux se présentent sous la forme d'un carnet de 5 bons d'une valeur unitaire de 6 €. Ils ne sont valables qu'auprès des commerçants lorettois.

Les personnes ne souhaitant pas assister au spectacle pourront venir chercher leurs chèques cadeaux jusqu'au 23/12/2022.

La date de validité de ces bons est fixée au 31 décembre 2022.



HORAIRES DES BUS

- **13 h 15** : Voie Jean Mugniery (devant la salle Jean Rostand)
- **13 h 25** : Place Eugénie Brosse
- **13 h 35** : Plaine de Grézieux
- **13 h 45** : Carrefour rue du Stade
- **17 h** : Retour

ATTENTION

SOUS RÉSERVE
DES AUTORISATIONS
LIÉES À LA CRISE
SANITAIRE

CHOIX N°2

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 2022

REPAS DANSANT - SALLE L'ÉCLUSE - À PARTIR DE 12H

Antoine Reina et son orchestre...

L'orchestre d'Antoine Reina, bien connu de nous tous, nous concoctera de quoi nous dégourdir les jambes et dans la mesure des places disponibles, tous les Lorettois âgés de moins de 65 ans sont attendus en s'acquittant du prix du repas (**36 €**). Pour les communes extérieures, le coût du repas est comme l'an dernier de **40 €**.



**N'OUBLIEZ PAS
DE VOUS
INSCRIRE !**

Aucune inscription ne sera prise après les dates indiquées



HORAIRES DES BUS

- **11 h 20** : Voie Jean Mugniery (devant la salle Jean Rostand)
- **11 h 30** : Place Eugénie Brosse
- **11 h 40** : Plaine de Grézieux
- **11 h 55** : Carrefour Rue du Stade
- **19 h 30** : Retour

INSCRIPTIONS

DU 2 AU 18 NOVEMBRE 2022

AUPRÈS DU C.C.A.S.

Fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Lors de votre inscription, vous devez préciser si vous souhaitez gratuitement prendre le bus.



NOËL POUR TOUS

SENIORS ADMIS EN INSTITUTION

(EHPAD – MAISONS DE RETRAITE – FOYER-RÉSIDENCE, ETC.)

Les familles des seniors lorettois admis en institution doivent impérativement communiquer leurs noms, prénoms ainsi que celui de leur lieu d'admission.

Faute de connaître ces renseignements, le traditionnel cadeau de Noël offert dans la première quinzaine de Janvier par le CCAS ne pourra pas être porté.

Dans les mêmes délais, tous les résidents de Partage (EHPAD de Lorette) recevront également un cadeau de Noël identique.

FAMILLES EN GRANDE PRÉCARITÉ

Comme les années précédentes, une aide sous forme de chèques cadeaux en fonction de la composition de la famille et des revenus sera offerte. Fournir tous les justificatifs de revenus (CAF – Retraites – Relevé d'imposition ou de non-imposition – quittances de loyers des 3 derniers mois).

Il conviendra d'en faire la demande auprès du CCAS entre **le 5 décembre et le 9 décembre 2022 inclus.**





**AMICALE DES
DONNEURS
DE SANG
BÉNÉVOLES**

■ 4, rue Fleury Thévenet - 42 420 Lorette



Donner son sang est un acte citoyen, de partage et de solidarité, indispensable à tant de malades.

Mobilisez-vous dès maintenant, partagez votre pouvoir, donnez votre sang.

Venez nombreux nous avons besoin de vous.

En effet, une poche de sang... c'est toujours une vie sauvée !

DON DU SANG

DON DE SANG, NOTRE PRIORITÉ !

Cette période est marquée par la reprise d'une activité hospitalière extrêmement soutenue (notamment avec les interventions programmées). Ce qui entraîne inévitablement une hausse de la consommation en produits sanguins. Pourquoi ne serait-ce pas l'occasion de réaliser un don de sang ? Nous appelons tous les donneurs à retrouver le chemin des lieux de collecte.

Depuis trop longtemps, les besoins en produits sanguins augmentent fortement et les appels aux dons se multiplient puisque malgré les progrès de la science, il n'existe toujours pas de produits capables de se substituer au sang humain.

La période si particulière que nous connaissons depuis trop longtemps oblige la publication d'alertes locales, régionales et nationales. Même si les donneurs restent sensibles aux appels et prennent conscience de l'urgence, les collectes organisées conjointement avec l'Etablissement Français du Sang

connaissent un succès relatif notamment pendant la période estivale. Et c'est paradoxal : 90 % des Français pensent "qu'il est bien de donner son sang", mais seulement 4 % d'entre eux font ce geste irremplaçable alors que 10 000 dons sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades.

C'est aussi grâce à l'engagement et à l'implication de chacun pour la promotion du don du sang que la collecte du vendredi 9 septembre dernier à Lorette a réuni **82 donneurs** (dont **9** nouveaux premiers dons). Pour les malades, un immense merci à tous.

PROCHAINES COLLECTES
VENDREDI 3 FÉVRIER 2023
VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2023
de 16 h à 19 h à Salle Jean Rostand

Bien évidemment, des rappels seront diffusés en temps utile (panneaux lumineux, flyers et affiches, presse, etc).

Les membres du bureau - Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Lorette



**DYNAMIC
CLUB**

CORRESPONDANTE

■ **Mme Marcelle Subert**
Tél : 06 21 65 75 03

Ne restez plus seul(e), venez nous rejoindre pour passer une agréable après-midi !

DYNAMIC CLUB

UN NOUVEAU TRÉSORIER

Nous nous sommes séparés fin juin après la sortie à La Barolière. Nous espérons que vous avez passé un bel été à l'ombre surtout !

Le club a repris ses activités du jeudi après-midi le 1^{er} septembre. Avec l'assemblée générale du 15 septembre, des changements ont eu lieu au sein du bureau ; le responsable et la secrétaire sont toujours présents, le poste de trésorier est repris par Monsieur Francis Villerut qui succède ainsi à Monsieur Gérard Gamon.

Nous espérons que cette année sera productive et enrichissante, quelques animations sont prévues pour ce trimestre.

- 13/10/2022 : Concours de belote
- 13/11/2022 : loto
- 01/12/2022 : Repas de Noël

Lors des animations et sorties, nous avons beaucoup de monde, mais nous souhaiterions que les adhérents viennent plus nombreux les jeudis après-midi pour participer aux jeux ou autre...



DÉFENDRE LES PLUS FRAGILES Allo 3977

3977 C'est le numéro de téléphone que peuvent appeler les personnes âgées ou handicapées, victimes de maltraitance à domicile ou en établissement.

L'entourage familial ou professionnel de ces personnes, qui serait témoin de ces maltraitements peut également contacter ce numéro pour effectuer un signalement.

Ce numéro national qui fonctionne 7j/7 est également accessible aux personnes sourdes et malentendantes (solution Accéo) soit par TIP (transcription instantanée de la parole), LPC (langue française complétée) ou LSF (langue française des signes).

Au niveau national, la plateforme d'appels fonctionne de 9h à 19h tous les jours de semaine et de 9h à 13h et de 14h à 19h les samedis et dimanches.

L'objectif du **3977** est d'une part de mettre en place un réseau d'écoute et d'aide pour les personnes âgées ou handicapées maltraitées par leur famille ou les professionnels

qui les entourent, d'autre part de conseiller et d'orienter chaque appel. En effet chaque demande fait l'objet d'une étude, d'un suivi et en cas de maltraitance avérée d'un signalement.

La maltraitance des personnes fragiles (qu'elles soient âgées ou handicapées) ne concerne pas uniquement les violences physiques. Il existe aussi une forme de maltraitance larvée qui relève d'une succession de négligences quotidiennes, pas forcément volontaires, souvent dues à la surcharge de l'aidant mais qui finissent par retentir lourdement sur qualité de vie la personne fragilisée.

La majorité des cas de maltraitance ont lieu à domicile avec des typologies bien identifiées : maltraitance psychologique (liée bien souvent à l'épuisement de

l'aidant) et maltraitance financière par abus de confiance (la personne âgée confie sa carte bancaire, donne procuration, etc).

Dans de tels cas la plateforme 3977 saisit le Défenseur des Droits ou bien accompagne la victime pour déposer plainte auprès du procureur de la République.

Au niveau local en cas de besoin vous pouvez contacter ALMA 42 qui est affilié à la fédération 3977

PAR TÉLÉPHONE
au 04 77 38 26 26
le mercredi de 9h30 à 12h30

PAR COURRIER
ALMA 42 – OSPA
32 rue de la Résistance
42000 Saint-Etienne

AIDE ALIMENTAIRE

- C.C.A.S. - Mairie de Lorette
- Place du III^e Millénaire - 42 420 Lorette

CONTACT

- **Annick Lesueur** / Présidente
- Tél : 06 16 39 91 28



AIDE ALIMENTAIRE REPRISE DES DISTRIBUTIONS

Si vous rencontrez des difficultés et résidez sur Lorette, notre association est là pour vous soutenir moralement et vous apporter une aide alimentaire en attendant l'amélioration de votre situation.

Les distributions aux bénéficiaires pour la saison 2022/2023 ont repris le :

JEUDI 29 SEPTEMBRE
DE 10H15 À 11 H
Une semaine sur deux
AU LOCAL SITUÉ 22 BIS RUE PASTEUR

Toutes les demandes d'aide sont à présenter en Mairie, au C.C.A.S. de Lorette

(Centre Communal d'Actions Sociales). Chaque dossier sera étudié en commission d'attribution en fonction des critères revus chaque année. Cette commission est constituée des représentants du C.C.A.S. et des membres de notre association.

Pour les bénéficiaires de la saison dernière, ainsi qu'il leur a été stipulé en juin, les demandes étaient à renouveler avant mi-août afin de pouvoir passer en commission en septembre 2022.

LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE UN VRAI DANGER!



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est à dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.



PENSEZ-Y

FAITES VÉRIFIER VOS APPAREILS

Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc. Demandez-lui une « attestation d'entretien » qui prouve que l'appareil est bien entretenu. Si un professionnel installe une chaudière au gaz, demandez-lui une « attestation de conformité » qui prouve qu'elle est bien installée.



CENTRE RÉGIONAL DE COORDINATION DU DÉPISTAGE DES CANCERS

- Site de la Loire - 58. Rue Robespierre
CS 20279 42014 St Etienne Cedex 2
- Tél : 04 77 01 09 93
- contact@dépistage-vivre.fr

OCTOBRE ROSE 2022

PENSEZ À VOUS FAIRE DÉPISTER !

La campagne de dépistage du cancer du sein débutera au mois d'octobre prochain et, comme par le passé, Lorette est partenaire d'une telle information. C'est pourquoi la Ville habillera la fontaine de la Porte Ouest et illuminera la façade de l'Hôtel de Ville en rose pour

inciter chacun d'entre nous au dépistage systématique. Il est impératif de se mobiliser pour lutter encore et toujours contre le cancer du sein et chacun d'entre nous se doit de sensibiliser son entourage et l'informer sur l'impérieuse nécessité du dépistage.

IMPORTANT

À partir de 50 ans, le risque de développer un cancer du sein augmente. Le dépistage permet de détecter d'éventuelles lésions avant l'apparition des symptômes. Plus un cancer du sein est dépisté tôt, plus les chances de guérison sont importantes.

Tous les deux ans, une mammographie est recommandée. L'association «VIVRE» a rejoint le Centre de Coordination Auvergne Rhône Alpes et propose cet examen (non douloureux) pris en charge à 100 % (sans avance de frais) en prenant RV auprès d'un radiologue ou un centre de radiologie médicale agréé.

#TousunisparunemêmeCouleur





Sonia, assistante maternelle depuis 4 ans



Séverine, assistante maternelle depuis 13 ans



Isabella, assistante maternelle depuis 7 ans

ENFANCE / LE RELAIS PETITE ENFANCE



RELAIS PETITE ENFANCE

- 87, rue Jean Jaurès - 42 420 Lorette
- Tél : 04 77 73 94 72 - 06 07 07 68 02
- mail : rpe@ville-lorette.fr

Service gratuit ouvert à tous, mis en place par la commune en partenariat avec la CAF, le Conseil Départemental de la Loire

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS AUPRÈS DE MAUD SABY

ASSISTANT MATERNEL, POURQUOI PAS VOUS ?

Si actuellement, vous réfléchissez à une reconversion professionnelle, si le domaine de la petite enfance vous passionne, si vous souhaitez pouvoir concilier vie de famille et vie professionnelle, si vous avez des qualités de patience, d'écoute et d'adaptabilité, le métier d'assistant maternel est peut-être fait pour vous.

Afin de vous faire une idée plus claire de cette belle profession, nous avons demandé aux personnes les plus à même d'en parler de vous la présenter. Ainsi, ce n'est pas moins de 15 assistantes maternelles de la commune de Lorette, qui ont accepté de dresser un tableau plutôt objectif de leur profession et ainsi essayer de sortir des idées reçues. Issues d'univers professionnels différents, plus ou moins expérimentées, ces

professionnelles, qui aiment leur travail, ont décidé de se livrer sans tabou sur les avantages et les inconvénients de la profession. Nous vous laissons donc découvrir, au fil des questions qui leur ont été posées, les impressions de ces femmes qui ont peut-être choisi ce métier par hasard ou par opportunité mais qui l'ont surtout, toutes gardées, par passion.

En quoi consiste cette profession exactement ? Quelle est votre rôle au quotidien auprès des enfants ? Auprès des parents ?

> Notre rôle est d'accueillir des enfants en participant à leur éveil et épanouissement, dans une cohérence éducative en respectant les valeurs des parents. **(Caroline)**

> J'accueille les enfants dans un environnement familial et privé. J'assure au quotidien les soins, l'éveil

et l'alimentation des enfants dans la continuité des parents. La confiance et la communication sont essentielles avec les familles pour les accompagner dans leur parentalité. **(Séverine)**

> Veiller au développement ainsi qu'au bien-être physique et psychique des enfants et toujours être à l'écoute des

besoins des parents, être rassurant pour leur donner confiance. **(Jacqueline)**

> Ma profession est d'accompagner les enfants dans leurs apprentissages de la vie et de leur éveil et aider les parents à les accompagner dans leur éducation. **(Sonia)**

La profession correspond-elle bien à l'image que vous vous en étiez faite au départ ?

> Non, je ne pensais pas que la partie administrative serait si difficile à gérer. Heureusement que les ram (aujourd'hui rpe) ont été créés pour nous accompagner. **(Valérie)**

> Non, je ne pensais pas que l'amplitude horaire de travail serait aussi étendue dans une journée de garde. Il n'est pas

évident de s'accorder des moments pour nous et notre famille. **(Isabella)**

> Oui mais je n'avais pas réalisé qu'il n'y aurait plus de distinction entre vie personnelle et vie professionnelle. C'est un métier à choisir en famille car tous les membres du foyer sont impactés (enfants/conjoint). **(Muriel)**

> Oui, cette profession correspond à l'image que je m'en étais faite : accompagner les enfants dans leur éducation tout en me permettant d'être disponible pour mes propres enfants. **(Khadija)**

En quoi ce métier vous épanouit-il ?

- > C'est une éternelle remise en question, il faut sans cesse se renouveler. *(Muriel)*
- > La routine n'existe pas et les enfants nous apportent autant qu'on leur donne. S'occuper des enfants donne du sens à ma vie. *(S.B.)*
- > Il n'y a jamais d'ennui. De plus ce métier m'épanouit grâce à la bonne humeur des enfants. *(Khadidja)*
- > Ce sont les liens que je crée avec les enfants qui m'épanouissent le plus, ils sont contents de venir à la maison et c'est le plus beau cadeau pour me motiver. *(Jacqueline)*
- > Guider les premiers pas d'une vie me réchauffe le cœur. *(Marie-Pierre)*

De quelle manière pensez-vous contribuer à l'évolution et l'épanouissement des enfants ?

- > Je contribue à l'évolution des enfants dans leur éducation : confiance en soi, acquisition du langage et de la propreté. *(Khalissa)*
- > En leur apportant repères et réconforts dans ce monde si gigantesque pour eux. *(Julie)*
- > En étant bienveillante avec les enfants au quotidien : je les soutiens, les stimule et les encourage tout en respectant leurs rythmes et leurs envies. *(Caroline)*
- > En leur apprenant la politesse, l'autonomie, en les laissant s'exprimer, en les sécurisant dans des rituels et en les aidant à se repérer dans le temps. *(Isabelle)*



Valérie, assistante maternelle depuis 18 ans



Muriel, assistante maternelle depuis 30 ans



Julie, assistante maternelle depuis 5 ans

De quelle manière vous sentez-vous un élément important dans la société ?

- > C'est un métier à responsabilité, l'éducation et les valeurs qu'on leur transmet contribueront à ce que les enfants deviennent des adultes responsables. *(Colette)*
- > Je pense être utile dans la société car un enfant en bas âge ne peut « survivre » sans un adulte référent qui prend soin de lui. *(Julie)*
- > Compte tenu du manque de place en crèche, sans les assistants maternels, il serait impossible à certaines familles de faire garder leur enfant et devraient envisager de ne plus travailler. Nos plages plus étendues de garde permettent également à certaines professions en horaires décalés d'avoir accès à un mode de garde. *(Séverine)*
- > Nous permettons aux parents d'aller travailler et accompagnons les enfants à devenir des adultes épanouis. *(Marie-Pierre)*

VOUS POUVEZ RETROUVER
L'INTÉGRALITÉ DES
INTERVIEWS
SUR LE SITE DE LA VILLE

[http://www.ville-lorette.fr/
relais-petite-enfance.html](http://www.ville-lorette.fr/relais-petite-enfance.html)

Assistant maternel : est-ce un métier si isolé pour vous ?

- > En participant aux ateliers du relais, les enfants peuvent apprendre à se socialiser en petits groupes. *(Julie)*
- > Le relais nous propose des formations qui nous permettent de nous retrouver entre assistantes maternelles et ainsi partager nos expériences. *(Khalissa)*
- > Je ne me sens pas du tout isolée dans mon métier, nous sommes bien accompagnées par le RPE et j'ai plusieurs amies assistantes maternelles avec qui nous organisons des sorties et activités. *(Sarah)*
- > Contrairement aux idées reçues, le métier n'est pas isolé. Nous avons la chance d'avoir un RPE nous mettant à notre disposition des locaux et des intervenants pour pouvoir nous rassembler entre professionnels et la référente nous suit dans nos démarches et nous conseille. *(Jacqueline)*



Isabelle, assistante maternelle depuis 20 ans

Comment a évolué la profession selon vous au cours de ces dernières années ? Et comment souhaitez-vous qu'elle évolue encore ?

- > Pour la société, nous sommes à part, on dit que nous ne travaillons pas et beaucoup ne comprennent pas que l'on puisse rester chez nous. *(Valérie)*
- > La possibilité de se former quand on le souhaite, l'accompagnement que l'on a lors de la formation initiale sont autant d'avantages qui n'existaient pas avant. De plus, il y a de nombreuses possibilités d'évoluer dans les différents domaines de la petite enfance (mam, crèche...). *(Sarah)*
- > L'image de notre métier est encore très dévaluée, nous faisons partie des travailleurs invisibles mal considérés, sans qui pourtant la France aurait bien du mal à avancer. *(Séverine)*
- > Je souhaiterais que les parents se sentent plus employeurs mais pour cela il faut qu'on les accompagne dans leur nouveau rôle en les formant à leurs nouvelles responsabilités (réglementation, contrat, salaires...). *(Sonia)*

Un grand merci à toutes les assistantes maternelles qui ont accepté de participer au projet ainsi qu'à ANTHEA PHOTOGRAPHY qui a immortalisé ces jolis moments de partage et de complicité entre professionnelles et enfants.

Finissez cette phrase : Devenir assistant maternel, c'est ...

- > C'est une promesse d'enrichissement pour soi et sa famille *(Marie-Pierre)*
- > C'est choisir un métier qui a du sens pour l'Humain *(S.B.)*
- > C'est être conscient de la mission qui nous est confiée : accompagner les enfants à devenir des adultes épanouis. *(Colette)*
- > C'est faire le choix de la passion, c'est surtout être professionnel tout en gardant son âme d'enfant. *(Caroline)*



Caroline, assistante maternelle depuis 4 ans



6-8 ans : danse



9-11 ans : goélette

ENFANCE / LE PÔLE JEUNESSE

PÔLE JEUNESSE

- Rue Jules Ferry - 42 420 Lorette
- Tél : 04 77 73 59 65
- e-mail : alsh@ville-lorette.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

- **du lundi au jeudi :**
8h-11h et 13h30 -17h30
- **le vendredi :**
Période scolaire : 8h-11h et 13h30-19h
Vacances scolaires : 8h-11h et 13h30-17h30

RECETTE D'UN BEL ÉTÉ À DÉGUSTER SANS MODÉRATION

Pour passer un bel été au Pôle Jeunesse de Lorette, la recette n'est pas très compliquée. Cependant, la répartition et le dosage des ingrédients sont primordiaux afin d'obtenir une alchimie parfaite. Aussi, avant de vous proposer un retour en images et en textes de ces vacances estivales, voici la formule idéale que nous avons pu tester du 8 juillet au 5 août 2022.

Nous mesurons la chance d'avoir pu cocher tous les bons ingrédients et sommes heureux de vous présenter notre recette magique :

- > Une équipe d'animateurs motivée, dynamique et bienveillante
- > Des enfants en or, heureux de venir en collectivité
- > Des familles compréhensives et souriantes
- > Un magnifique ciel bleu ensoleillé
- > De jolies sorties et des prestataires toujours prêts à nous arranger
- > De jolis locaux pour accueillir nos enfants
- > Des instants magiques et uniques comme le passage du Tour de France ou encore la Baignade Naturelle de Lorette (un des rares espaces aquatiques naturels ouverts cet été)

Vous l'aurez compris, malgré la chaleur que nous avons essayé de dompter grâce à la climatisation dans le secteur de la petite enfance et à des arrosages très fréquents pour tous les enfants, ces vacances d'été 2022 auront permis de renouer avec les joies de la collectivité.

Cette affluence quasi record après deux ans marqués par une limitation des effectifs dû aux différents protocoles sanitaires, nous a offert une énorme bouffée

d'oxygène grâce aux rires et à la joie des enfants présents.

A ce titre, toute l'équipe d'animation et de direction tenait à remercier vivement les techniciennes de surfaces du Pôle Jeunesse de Lorette qui, malgré le nombre important d'enfants inscrits et les protocoles sanitaires, ont réussi à maintenir des locaux en parfait état de fonctionnement.



3-5 ans : à la ferme



12-17 ans : au Petit Grain



PAROLES D'ENFANTS

SECTEUR 3-5 ANS

« J'ai aimé les jets d'eau, c'était trop rigolo. » **Mila**

« Tous les jeudis, j'allais à la baignade de Lorette avec le centre et je me suis bien amusée en mouillant les animatrices » **Nélya**

« J'ai rencontré des animaux géants à la ferme » **Livio**

« Ma sortie préférée est le bois des Lutins » **Milane**

« J'ai découvert plein de petites bêtes rigolotes ! » **Léna**

« Je me rappelle de la création de notre radeau. » **Aptil**

« Les journées au centre sont trop géniales, on s'amuse trop bien. » **Oxana et Helena**

SECTEUR 6-8 ANS

« Des vacances plutôt rigolotes avec plusieurs adjectifs pour les qualifier : JOYEUSES, SPORTIVES ET MOUVE-

MENTEES ! On a tout aimé, les sorties comme la Baignade Naturelle à Lorette, la ferme aux 3 Granges, la course d'orientation... mais notre activité préférée, c'était vraiment l'attraction gonflable avec les copains ! On a aussi aimé les activités au centre comme la danse ou les créations manuelles sur le thème de la musique. En résumé, notre seul point négatif c'était la chaleur mais comme on riait d'être arrosés par la pluie du tuyau d'arrosage durant les jeux des animatrices, c'était quand même super chouette » **Lana et Valérian**

SECTEUR 9-11 ANS

« J'ai bien aimé ces vacances au centre à Lorette. On a fait de l'accrobranche au frais dans les arbres. Nous sommes allés au Bassin des Blondières ! On s'est bien rafraîchi avec les animatrices... Nous avons eu la chance de faire de la goélette et d'apprendre à conduire

une mini-moto » **Emyline**

« J'ai vraiment bien aimé ces vacances. On a visité plusieurs pays comme le Brésil, l'Australie et le Canada. Mes sorties préférées étaient celles en bateaux. Les animatrices ont été vraiment géniales ! Youpi. » **Lou Anne**

SECTEUR 12-17 ANS

« Super vacances, bonne ambiance avec de bons animateurs. Ma sortie préférée était le paddle » **Maelya**

« Bonnes vacances, les animateurs ont mis une bonne ambiance dans le groupe » **Sérine**

« Bonnes vacances avec une bonne ambiance et des animateurs sympas. Les activités étaient cools et la sortie Koézio m'a beaucoup plu. » **Ilyas**

« Vacances cool, animateurs au top avec un groupe soudé. De supers activités et des sorties originales nous ont été proposées. » **Habib**

PAROLES D'ANIMATEURS

SECTEUR 3-5 ANS

Incroyables vacances ! Toujours heureux de se retrouver et de partager ensemble afin de se créer des souvenirs.

SECTEUR 6-8 ANS

Nous sommes toutes d'accord pour donner un avis très positif sur ces vacances. C'est toujours un plaisir de travailler avec des enfants aussi agréables et qui nous donnent l'envie et le courage de continuer ! Tout particulièrement lors de ces vacances qui

nous ont mis un peu à l'épreuve avec la chaleur ! Heureusement, l'équipe a su rester soudée pour s'adapter au mieux ! Un grand merci et à l'année prochaine !

SECTEUR 9-11 ANS

Encore de belles vacances avec les enfants, de la joie, des rires, de l'amusement. De belles sorties, de belles balades en bateaux, de la fraîcheur grâce à la Baignade de Lorette. Voir les enfants heureux, rire et s'amuser

fût notre plus beau cadeau de ces vacances.

SECTEUR 12-17 ANS

Super vacances chez les 12-17 ans. Nous avons eu un groupe d'adolescents super sympas et motivés, ce qui a permis d'avoir une bonne ambiance tout au long des vacances. De nombreuses activités et sorties ont été proposées ces vacances et les jeunes ont été ravis.

LES MOMENTS MAGIQUES DE CET ÉTÉ

LE PASSAGE DU TOUR DE FRANCE À LORETTE

Ce 15 juillet 2022 ne pouvait pas passer inaperçu à Lorette puisque le Tour de France (événement sportif mondialement connu) traversait notre ville. Nous ne pouvions donc pas rester inactifs et ne pas participer à cette journée de fête et d'échange.

Notre réflexion s'est portée sur 2 actions distinctes.

➤ Grâce à la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) et

à Mme Fayelle, nos 50 pré-adolescents et adolescents âgés de 9 à 17 ans, habillés en vert, ont pu assister aux passages de la caravane du tour et des coureurs.

De merveilleux souvenirs et une expérience formidable pour nos enfants lorettois.

➤ Pour les plus petits, cette journée fut une journée « spéciale vélo » avec en point d'orgue, la réalisation d'une fresque vivante qui devait être filmée par

les hélicoptères du Tour de France. Un mois de travail lors des mercredis, tous secteurs confondus, a permis la création d'un vélo géant en bambou dont les roues étaient symbolisées par les enfants mobiles et d'un message en carton peint : VIVE LE TOUR LORETTE.

Nos petits ont été extraordinaires lors du passage de l'hélicoptère et ont permis d'animer cette fresque !



Dans le rue principale de Lorette, les enfants et adolescents du Pôle Jeunesse en maillot vert se préparent à acclamer les cyclistes !



Les plus jeunes sont présents pour animer la grande fresque fabriquée par les enfants et qui devrait être filmée par l'hélicoptère qui suit les coureurs.

LA BAIGNADE NATURELLE

En cette période de canicule, nous mesurons encore une fois notre chance de pouvoir profiter à Lorette de cet élément si rare que devient l'eau. Ainsi chaque secteur, a pu profiter, une fois par se-

maine, d'une journée à la Baignade Naturelle de Lorette. Cette eau naturelle et ce cadre fantastique ont réussi, l'espace d'un moment, à faire oublier cette chaleur épuisante et suffocante.

Un petit coin de paradis dont nous pouvons être fiers et qui ravit toujours autant nos enfants.



Baignade Naturelle de Lorette : les 3-5 ans



Baignade Naturelle de Lorette : les 6-8 ans



Baignade Naturelle de Lorette : les 9-11 ans



Baignade Naturelle de Lorette : les 12-17 ans

Nous invitons tous les parents, enfants, adolescents à venir nous rencontrer au Pôle Jeunesse de Lorette ainsi que toutes les personnes qui souhaitent donner un peu de leur temps libre et partager leur savoir-faire avec nous !



La classe de CM1 de Mme Vercasson

ENFANCE / LES ÉCOLES

LA RENTRÉE DES CLASSES

UNE VRAIE RENTRÉE !

Enfin ! La crise sanitaire semble derrière nous et cette rentrée des classes sans masque a permis de découvrir le visage des enfants. De la joie, du bonheur mais aussi de l'appréhension ou quelques pleurs... tous les ingrédients d'une rentrée des classes riche en émotions !

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN DE LA FONTAINE



Ecole élémentaire publique Jean de La Fontaine

Place H. Bonnassières

Tél : 04 77 73 20 85

Directrice : Mme Vercasson



L'équipe pédagogique de l'école Jean de la Fontaine

L'équipe pédagogique s'est retrouvée la veille de la rentrée des classes. Cette journée de pré-rentrée est un moment important puisqu'il permet de prendre connaissance des dernières directives du Ministère de l'Éducation Nationale, de faire connaissance avec les nouveaux collègues. Cette année l'équipe accueille Mme Bougueffa qui prendra en charge la classe de CM1/CM2 et M. Diaz-Caetano qui assurera le complément de Mme Vercasson pendant ses décharges administratives.

Avec 249 enfants inscrits, les effectifs restent stables. Il y a, en moyenne, 25 élèves par classe.

Comme chaque année cette réunion permet d'entrevoir les premiers projets à venir.

- > Cette année il sera question de l'alimentation : un vaste programme qui se déclinera en sciences, en lecture, en arts visuels... mais surtout en musique.
- > Le projet chorale avec Mme Compère se poursuit.
- > Les enfants renouvelleront leur participation au **Téléthon** en participant à la course solidaire.
- > Deux classes s'initieront au **théâtre** en participant au Prix Kamari avec le Théâtre de la Buire à l'Horme : les enfants

pourront assister à des spectacles et éliront leur pièce préférée.

- > Les projets **vélo** et **natation** seront renouvelés.
- > La classe de CE1 entamera prochainement une **correspondance** avec l'école de Farnay et les CML avec l'école de Chuyer.

D'autres projets restent secrets pour le moment et seront dévoilés en cours d'année.

Mme Vercasson souhaite remercier vivement les services techniques de la ville pour leur disponibilité et leur efficacité pendant les vacances écoulées.

ÉCOLE MATERNELLE MARIE CURIE



Ecole maternelle Marie Curie

2, rue Fleury Thévenet
Tél : 04 77 73 27 07

Directrice : Mme Traverse



L'équipe pédagogique de l'école Marie Curie



Les ATSEM - De g. à d. : Laurence VALLEIX - Magaly DELINTADAKIS - Virginie CHORBADJIAN - Catherine RADICE

Avec 122 élèves pour 5 classes, les effectifs de l'école maternelle Marie Curie sont stables et les classes ne sont pas surchargées. Deux nouveaux visages au niveau des enseignantes afin d'assurer les compléments des enseignantes titulaires. Il s'agit de Mme Delphine Simon pour les GS et de Mme Estelle Prebet pour les PS/MS.

Au niveau des ATSEM, là aussi l'équipe est stable avec 4 emplois à temps plein pour aider les enseignantes et assurer l'entretien des locaux.

Cette année l'ensemble de l'école travaillera sur le thème de l'eau. Des spectacles sont prévus sur ce thème mais il sera aussi question de l'eau en sciences ou à travers la lecture d'albums...

Pendant les vacances, la classe de Mme Traverse et la cuisine du personnel ont été entièrement repeints.

Comme depuis plusieurs années, l'accueil des petits se fait de façon échelonnée afin de permettre une meilleure adaptation.

LA RENTRÉE DES ÉLÈVES EN IMAGES





ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN DE LA FONTAINE

TOUS À VÉLO !

Au mois de juin 2022, tous les élèves de CP et CE1 de l'école élémentaire Jean de La Fontaine ont participé à une semaine d'apprentissage du vélo afin de préparer l'attestation de première éducation à la route.

Le début de la semaine a commencé avec des ateliers pour permettre aux élèves d'apprendre à faire du vélo ou pour se perfectionner sur cet engin.

La semaine s'est terminée par des ateliers

autour de la prévention routière avec un petit circuit reproduisant la réalité (feux tricolores, panneaux de circulation...) Un groupe était sur le vélo pour parcourir ce circuit pendant qu'un autre jouait le rôle de piéton.

Les enseignants ont reçu l'aide de nombreux parents et grands-parents qui ont bravé la chaleur pour venir encadrer tout ce petit monde. Un grand merci à tous !



SI ON CHANTAIT...

Un spectacle de chorale préparé et mené par Ghyslaine Compère a eu lieu le vendredi 24 juin à partir de 18h à la salle Jean Rostand pour l'ensemble des élèves de l'école élémentaire Jean de La Fontaine.

Les CP ont commencé avec des chansons traditionnelles. Les CE1 ont poursuivi avec des chansons autour de l'écologie

et du développement durable. Les CE2 ont œuvré sur des chansons autour de ces deux thèmes. Pour finir, les élèves de CM1-CM2 ont présenté un travail sur l'écologie et le développement durable.

Après deux ans d'arrêt, ce spectacle de qualité a permis de réunir l'ensemble des familles autour d'un moment convivial. Un grand bravo à nos artistes en herbe !





**CENTRE SOCIAL
LES COULEURS
DU MONDE**

12 rue du Pilat
42 420 Lorette
Tél : 09 75 24 49 81
accueil@centresocial-lorette.fr
www.centresocial-lorette.fr

**LE CENTRE SOCIAL
DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS**

L'été touche à sa fin et l'automne entame son chemin, le chemin qui nous mène aux activités de toute l'année.

La GYM se réinvente avec deux nouveautés cette saison :

- Le Pilate les jeudis de 17h15 à 18h15 avec Bertrand
- La gym adaptée les jeudis de 18h30 à 19h30 avec Bertrand pour les personnes en surpoids

La MARCHÉ : les mardis et mercredis avec nos guides du Pilat.

Des ATELIERS :

- Do It Yourself (faites le vous-même)

bricoler, créer avec Hamida un objet déco à exposer ou à offrir,

- La sophrologie avec Sylvie pour prendre soin de soi,
- La couture pour partager un savoir-faire dans une ambiance intimiste et conviviale,

• L'œnologie pour le goût de la dégustation de bons vins lors d'une soirée avec un expert.

Et des sorties plaisir (cinéma, promenade, visite, shopping...)



SEMAINE BLEUE : DU 3 AU 11 OCTOBRE 2022

OCTOBRE ROSE : DU 10 AU 15 OCTOBRE 2022

SOIRÉE ACOUSTIQUE : LE 20 OCTOBRE 2022

Une soirée autour de la guitare et du chant, venez partager un moment de détente et de convivialité dans une atmosphère intimiste... attention nombre de places limité !

**Ciné
Mardi**
Tarif : 8€
11 octobre
13h30 - 17h00
Dans le cadre de la Semaine Bleue

Loire
Conférence des Financiers

Renseignements au Centre Social 12 Rue du Pilat, 42420 Lorette
t. 09 75 24 49 81

**SOIRÉE
ACOUSTIQUE**
20 octobre
18h à 21h
SUR RÉSERVATION

Loire
Conférence des Financiers

Renseignements au Centre Social 12 Rue du Pilat 42420 Lorette
t. 09 75 24 49 81



A la fête foraine



Jeux d'eau



LA CRÈCHE

Coline & Colas

UNE FIN D'ANNÉE FESTIVE POUR LES TOUT-PETITS !

Une fin d'année plus festive que les derniers mois, les enfants ont pu profiter un maximum de la fraîcheur de l'ombre des tilleuls et des sapins de la crèche.

Pique-nique et sieste dehors pour les plus grands, self-service, jeux d'eau pour se rafraîchir, et une belle fête sur le thème de la « fête foraine » pour marquer le départ des plus grands à l'école.

Cette année encore, la rentrée s'est faite tout en douceur à la crèche Coline et Colas.

Les enfants sont revenus progressivement à partir du lundi 22 août, et cela nous a laissé le temps d'accueillir les petits nouveaux.

Nous démarrons l'année avec un groupe de « petits/moyens », avec un

rythme différent et plein de nouvelles découvertes pour eux, nous allons travailler sur le thème des « cinq sens » avec des activités axées principalement sur la manipulation.

En attendant, nous profitons encore du jardin et de toutes les découvertes qui permettent aux enfants de grandir et d'être autonomes dans les meilleures conditions.

Nous pensons fort à nos grands qui ont fait leur rentrée scolaire et à leurs parents qui vivent une autre étape de la vie de leur enfant...



Le self-service



Jeux d'eau



La pêche aux cadeaux



La sieste



Des jeux à la fête foraine



SAMEDI 10 DÉCEMBRE
NOËL À LACRÈCHE

Cette année, après deux ans d'interruption, les parents de l'association organiseront une fête de Noël.

OPÉRATION FAÇADES 2022

DES CHANTIERS EN PERSPECTIVE POUR CET AUTOMNE !

Les Lorettois ont à cœur de valoriser leur patrimoine et profitent pleinement des aides accordées par la ville pour réaliser des travaux de ravalement de façades et d'isolation thermique par l'extérieur.



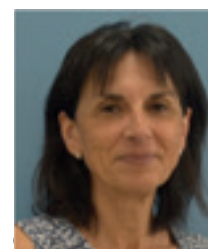
Corinne COMTET, architecte conseil à SOLIHA, vous accompagne et vous conseille dans votre projet de ravalement de façades, le choix des couleurs et vos démarches administratives.

POINT RÉGLEMENTAIRE

Conformément au code de l'urbanisme, les travaux de ravalement de façades, d'ITE, de remplacement des menuiseries et tous travaux touchant à l'aspect extérieur des bâtiments, doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux en mairie, pour être autorisés avant toute exécution.



UN OPÉRATEUR EXPERIMENTÉ À VOTRE SERVICE



architecte conseil à SOLIHA
Tél : 06 25 65 14 87
corinne.comtet@solih-loire.fr

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

SOLIHA Loire-Puy de Dôme
2 rue Aristide Briand et de la Paix
42000 SAINT-ETIENNE
Tel : 04 77 43 08 80
renoversonlogement@solih-loire.fr
www.loire.solih-loire.fr

RAPPEL DES SUBVENTIONS MOBILISABLES

L'opération façades n'est pas soumise à condition de ressource du propriétaire.

TYPOLOGIE	TAUX DE SUBVENTION*	PLAFOND DE TRAVAUX*	PLAFOND DE SUBVENTION**
Pavillon	25%	37 €/m ²	2 300 €
Immeuble R+1	25%	40 €/m ²	2 300 € par logement dans la limite de 15 000€ par immeuble
Immeuble R+2 et plus	25%	45 €/m ²	
Mur de clôture Dépendance***	25%	37 €/m ²	
Façade en pierre	25%	55 €/m ²	

* Subvention calculée sur la base du montant TTC des travaux. ** Les plafonds de subvention ne concernent pas les bâtiments situés en front de la RM 88 et dans le centre historique.*** Le ravalement des murs de clôture et dépendances non visibles du domaine public n'est pas obligatoire mais bénéficie des mêmes taux de subventions en cas de travaux volontaires.

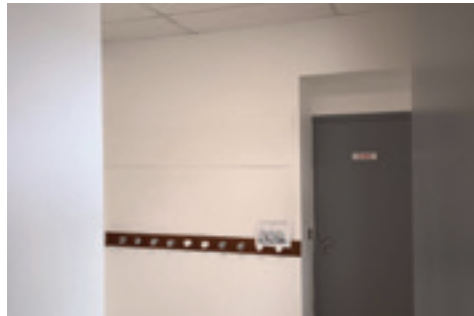
■ TRAVAUX DANS LES ÉCOLES PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Pendant la période des vacances scolaires, nous en profitons pour faire des travaux dans les écoles publiques de la ville. Ces travaux sont exécutés par les jeunes de la bourse de peinture ainsi que les employés des services techniques.

À L'ÉCOLE MATERNELLE

Les dalles des plafonds de la salle de classe de la directrice de l'école maternelle ont été changées ainsi que les luminaires et la peinture des murs a été refaite.

Ils ont aussi œuvré en faisant la même chose à la salle de repos de la maternelle, des WC et du rez-de-chaussée du cours préparatoire.



COÛT
DE L'OPÉRATION

3 889 € TTC

À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Dans un même temps, l'entreprise de plâtrerie peinture TARDY rénove la montée d'escaliers de l'école (montée d'escaliers de l'ancienne mairie). Cette montée d'escaliers n'avait pas été refaite depuis de nombreuses années et il fallait vraiment lui redonner un coup de jeune.



COÛT
DE L'OPÉRATION

12 900 € TTC

INSTALLATION DE LA VIDÉO-SURVEILLANCE DE LA PLACE HYPPOLITE BONNASSIÈS ET DE LA SALLE JEAN ROSTAND

Conformément à la décision du Conseil municipal, dans le but d'essayer de moraliser la fréquentation de la place Hyppolite Bonnassières devenue depuis quelques mois le lieu de rendez-vous de voyous sans éducation et sans moralité, le plan pose de caméras a été mis en œuvre.

Pendant les jours de pose, des jeunes, sans que l'entreprise ait souhaité nous les décrire par peur des représailles, sont venus l'avertir que si elle continuait l'installation, ils viendraient casser les caméras.

La nuit suivante, les caméras ont été cassées.

Voilà jusqu'où va l'absence d'éducation que les familles de ces voyous n'ont pas su donner par peur et bassesse devant leurs enfants.

Voilà qui fait mentir un élu de l'opposition qui considère que les caméras ne servent à rien !

Le maire - Gérard Tardy



Le soleil a permis aux baigneurs de profiter pleinement de la baignade naturelle

VIE QUOTIDIENNE

LA BAIGNADE NATURELLE ARNAUD BELTRAME

6^e SAISON : LE SOLEIL ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS !

Cette année, les week-ends de juin ainsi que le mois de juillet ont été très chauds et ensoleillés avec une belle fréquentation des Lorettois mais aussi de baigneurs venus des communes alentours. Au mois d'août, le temps est devenu plus orageux à partir de mi-août entraînant une baisse des entrées jusqu'à la fermeture de la baignade le 29 août.

Merci à notre directrice Mme Marie Christine TOSI et Margo Montero notre responsable adjointe pour leur dévouement et leur patience car, qui dit une grande fréquentation, dit aussi quelques débordements verbaux insupportables !

Un grand merci à la Police Municipale ainsi qu'aux agents de sécurité qui ont œuvré toute la saison afin de faire respecter toutes les consignes et la tranquillité à l'intérieur du site, et merci pour leur patience envers certains clients pas toujours très corrects !

Merci aux maîtres-nageurs qui ont assuré la sécurité des baigneurs dans nos 2 bassins et ont dû aussi gérer le non-respect du règlement intérieur en particulier avec le port du maillot de bain obligatoire comme dans tout lieu nautique ceci pour protéger l'eau !

En conclusion cette sixième saison s'est bien passée et notre Baignade Naturelle fut très appréciée par les familles et toutes les personnes qui n'ont pu partir en vacances. Le soleil et la chaleur furent avec nous et beaucoup de familles ont pu venir se rafraîchir dans cette belle structure LA BAIGNADE NATURELLE ARNAUD BELTRAME dont vous lorettois pouvez être fiers.

Merci à Julie, Maëlys, Aymerick pour leur implication aussi bien à l'accueil qu'au snack. Merci à Stan « grand spécialiste des frites » et à Mathieu qui a accepté de venir nous soutenir en août, tous sans faillir malgré la chaleur et quelques incivilités et grossièretés à leur égard pour vous avoir servi 2500 crêpes, 1,5 tonnes de frites, 5200 glaces, 7500 boissons, 3150 cafés et beaucoup de sachets de bonbons.

Merci à Anthony et Alain qui, tous les matins de 6h à 11h, ont nettoyé le bassin afin d'avoir une eau claire et agréable (même si cette saison des lichens inhabituels sont apparus à cause de la température trop élevée de l'eau) et merci aux services techniques de la ville que nous avons dû appeler lors de leurs astreintes durant les gros orages qui par 2 fois ont détruit les barnums qui protégeaient les personnes dans la file d'attente de l'accueil.

22800

baigneurs

ont pu profiter du plan d'eau,



3800

enfants

de 3 mois à 6 ans

ont pataugé dans notre petit bassin.

1400

**enfants des CLSH
et centres sociaux**

de la Loire et même du Rhône ont pu nager et jouer dans les aires de jeu.

403

communes

ont fréquenté la baignade



Eliane VERGER 1^{ère} Adjointe

Adjointe responsable de la Baignade Naturelle Arnaud Beltrame



MAIRIE DE LORETTE

FERMETURE AU PUBLIC LES MARDIS APRÈS-MIDI

Pour des questions de réorganisation des services administratifs et de prise en compte d'un public de moins en moins nombreux à se présenter à l'accueil de l'Hôtel de Ville, l'exécutif de la commune a décidé, qu'à compter du 1^{er} octobre 2022, l'accueil au public sera fermé les mardis après-midi sauf s'il y a un rendez-vous organisé.

Les horaires d'ouverture des autres jours de la semaine restent inchangés.

Le Maire



**TOUS LES JEUDIS
DE 16 H À 19 H**

PLACE DU III^e MILLÉNAIRE



NÉCROLOGIE

UN GRAND LORETTOIS VIENT DE NOUS QUITTER !

Noël PERBET est décédé, ses obsèques ont eu lieu le vendredi 20 août 2022 à 14h en l'église de Lorette.

Pour l'avoir bien connu, Noël PERBET a consacré sa vie à sa famille, à son travail où il a tenu des rôles importants de délégué des personnels, mais aussi à notre commune à laquelle il était très attaché en acceptant de s'investir pour la servir encore plus.



Noël PERBET m'a rejoint sur la liste «Alliance pour Lorette» en 1989. Grâce à sa forte personnalité, il a été un des grands acteurs du succès de notre liste lors des élections de mars 1989 contre l'équipe de Monsieur Félix FRANC.

Il est resté conseiller municipal sans trahir son engagement pendant l'atroce abandon d'une large partie de notre équipe qui, croyant bien faire, se sont liés à l'équipe de Monsieur Félix FRANC dans l'espoir de me faire tomber ; virulente attaque commanditée par un ancien maire de la ville de Saint-Chamond

qui considérait que je lui faisais de l'ombre dans son avenir politique vu sa médiocrité.

Durant cette année dramatique pour notre commune qui a causé des blessures béantes dans plusieurs familles, Noël PERBET a été le vecteur du rassemblement lorettois et du retour de sa confiance par une réélection brillante en 1992.

A partir de là, Noël PERBET est devenu 1^{er} Adjoint au Maire du 26 octobre 1992 jusqu'au 1^{er} avril 2016 soit 27 années en tant qu'élu ; dont 24 ans en tant que Premier Adjoint chargé

de l'union du groupe et des grands travaux.

Tous les gros chantiers réalisés qui ont métamorphosé notre commune ont l'empreinte du 1^{er} adjoint Noël PERBET.

Avec sa disparition, je perds un très grand et fidèle ami de Lorette.

A l'ouverture du conseil municipal du 29 août 2022, j'ai proposé une minute de silence à la mémoire de Noël PERBET, tout en présentant nos condoléances à son épouse et à sa famille.

Le Maire Gérard TARDY

MÉDIATHÈQUE YVES DUTEIL

- 7, rue Jean Moulin - 42 420 Lorette
- Tél : 04 77 73 67 44
- e-mail : mediatheque@ville-lorette.fr

HORAIRES D'OUVERTURE MÉDIATHÈQUE

Mardi : 10h30 - 12h / 16h - 18h
 Mercredi : 10h30 - 12h / 14h - 18h
 Jeudi : 10h30 - 12h / 16h - 18h
 Vendredi : 10h30 - 12h / 16h - 18h
 Samedi : 8h30 - 12h

En période scolaire :

Mardi et vendredi de 10h30 à 11h30

HORAIRES D'OUVERTURE LUDOTHÈQUE

Mercredi : 10h30 - 12h / 16h - 18h
 Samedi : 8h30 - 12h

PROCHAINES EXPOSITIONS

OCTOBRE

L'ALPHABET

NOVEMBRE

LE POTAGER

DÉCEMBRE

BD'ART

L'HEURE DU CONTE

CHAQUE PREMIER MERCREDI DU
 MOIS À 11H, LA MÉDIATHÈQUE
 PROPOSE « UNE HEURE DU CONTE »
 EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE
 SOCIAL DE LORETTE.

VENEZ POUSSER LA PORTE DE LA MÉDIATHÈQUE YVES DUTEIL TOUTE L'ANNÉE, DES NOUVEAUTÉS !

LIVRES COUP DE CŒUR



Non-assistance à enfants en danger

Laurent Boyet

Editions Alisio

Victime d'inceste dès son plus jeune âge, Laurent Boyet a fait de la protection de l'enfance son combat. Son texte est un appel à agir face à l'urgence de la situation des enfants victimes de violence (harcèlement scolaire, viol, coups...) en France.



Des matins heureux

Sophie Tal Men

Editions Albin Michel

C'est le roman des nouveaux départs, la rencontre de trois personnages blessés, touchants dans leur fragilité, inspirants dans leur force de résilience.



Amour a disparu

Cédric Ramadier

Editions Actes Sud junior

Comme ses parents sont trop occupés à se rejeter la faute, Edith prend les choses en main. Elle veut à tout prix retrouver son chat bien-aimé! Alors, elle met ses parents au travail : tout doit être exploré avec méthode. Et au moins, pendant ce temps-là, ils ne se disputeront pas.



Méli-Mélo s'emmêle les mots

Guillaume Bianco

Editions Milan

Méli-Mélo mélange les mots. Quand il pense cacahouète, il dit caca chouette et à l'école tout le monde rigole. Méli-Mélo se sent seul, un peu comme cette petite bulle vide qui flotte soudain au-dessus de sa tête. Avec elle, pas besoin de parler pour se comprendre. C'est comme s'ils avaient toujours été amis...



La médiathèque offre gracieusement aux Lorettois divers livres et revues issus de dons de particuliers ou d'ouvrages retirés des rayons.

N'hésitez pas à en profiter !



+ D'INFOS

MAIRIE DE LORETTE /SERVICE CULTUREL

Place du III^e Millénaire - Mobile : 06 73 86 78 03 - e-mail : saison.culturelle@ville-lorette.fr

DIMANCHE 16 OCTOBRE 2022 - 15H
SALLE L'ÉCLUSE

FESTIVAL DE L'HUMOUR



LES TONTONS FARCEURS

C'est l'effervescence au célèbre cabaret « Le Glamour ». L'affriolante chanteuse Lola-Lola débute un nouveau tour de chant, on affiche complet. Stupeur et catastrophe! Au sous- sol, dans les toilettes tenues par l'acariâtre Pénélope, on découvre un cadavre chez les ladies. La soirée qui débute va se montrer bien plus chaude et agitée que prévu... Cette comédie rend hommage à travers des répliques percutantes à l'univers déjanté de Michel Audiard

SAMEDI 22 OCTOBRE 2022 - 20H30
SALLE L'ÉCLUSE

FESTIVAL DE L'HUMOUR



LES CARRÉS M'EN FOU
Y'A DE L'OTAGE DANS L'AIR

Une fêtarde enceinte, un acteur raté, un avocat dépassé se retrouvent piégés dans une prise d'otage improvisé. Nous voilà entraînés par les carrés m'en fou dans une situation explosive. Bref une prise d'otage qui tourne à la franche crise de rire improvisée.

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022 - 20H30
SALLE L'ÉCLUSE

FESTIVAL DE L'HUMOUR



SANDRINE SARROCHE

Avec son regard aiguisé sur notre époque, Sandrine se raconte et livre sa version très personnelle du féminisme en mêlant sketches, stand-up et chansons. C'est drôle, puissant, saignant mais toujours tendre.

SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2022 - 20H30
SALLE L'ÉCLUSE

FESTIVAL DE L'HUMOUR



STÉPHANE GUILLON SUR SCÈNE

Mis à la diète pour cause de Covid 19, Stéphane Guillon n'a pas pu dire de méchancetés pendant plus de 18 mois. Un sevrage dur, éprouvant, inhabituel. Alors que certains ne pouvaient plus cuisiner, faire des cocktails, vendre des vêtements... Guillon ne pouvait plus étriller son prochain. QUE FAIRE ?

MARDI 24 JANVIER 2023 - 20H30
SALLE L'ÉCLUSE

FESTIVAL DE L'HUMOUR



MICHEL LEEB
40 ANS

Cet anniversaire, Michel Leeb tenait à le fêter sur scène : pour lui, 40 ans de carrière, c'est avant tout 40 ans de partage avec un public fidèle, qui l'a suivi dans le rire, la comédie et la musique. « J'ai reçu des milliers et des milliers de cadeaux depuis toutes ces années. Les gens ne s'imaginent pas à quel point ils ont nourri ma créativité. A mon tour de leur faire un cadeau... »

SAMEDI 28 JANVIER 2023 - 20H30
SALLE L'ÉCLUSE

FESTIVAL DE L'HUMOUR



THÉÂTRE LES LOGES
SILENCE ON TOURNE

Une équipe de cinéma a investi un théâtre pour le tournage d'un film. Aujourd'hui on tourne la séquence du mari trompé qui interrompt une représentation pour tuer l'amant de sa femme. Au cours du tournage on va découvrir que le producteur est véreux, que le réalisateur, amoureux de la jeune actrice et dévoré de jalousie, s'est promis de démasquer son rival pour lui faire la peau...

ASSOCIATION CULTURELLE
DU VAL DE GIER

UNIVERSITÉ
POUR TOUS

Mail : upt-valdegier@orange.fr

Site Internet : www.upt-valdegier.fr

Renseignements au 07 69 53 79 66 –
06 70 96 73 77



LES CONFÉRENCES
SONT DONNÉES À 14 H 30

LES SALLES

> LORETTE (LO)

Salle de l'Ecluse

> LA GRAND'CROIX (GC)

L'Étoile

> L'HORME (L'H)

Salle de la Buire

> ST MARTIN LA PLAINE (SM)

LES INSCRIPTIONS
SERONT PRISES À PARTIR
DE 14 H LES JOURS DE
CONFÉRENCES

Pour les nouveaux
adhérents, fournir 2 photos
d'identité

(inscrire nom et prénom
au verso des photos)

COTISATION ANNUELLE: 25 €

(par chèque)

Les sorties et visites ne sont
pas incluses dans ce tarif

DROIT D'ENTRÉE
POUR UNE CONFÉRENCE :

non-adhérent UPT : 5 €

adhérent d'une autre

antenne : 3 €

PROGRAMME DES CONFÉRENCES ET SORTIES 2022-2023

OCTOBRE		
JEUDI 6		Sortie journée : Le Puy en Velay : Patrimoine et dentelles
MARDI 18	GC	Terre et vie : Histoire(s) d'évolution(s) par M. Gilles ESCARGUEL
NOVEMBRE		
JEUDI 10	L'H	Georges BRASSENS : son parcours poétique et cinématographique par Mme Suzanne VENGEON
MARDI 15		Sortie 1/2 journée / CHAZELLES SUR LYON Atelier musée du chapeau
MARDI 22	LO	Antoine PINAY, un homme ordinaire ? un destin hors du commun par M. Jean Michel STEINER
DÉCEMBRE		
JEUDI 1	GC	Germaine TILLION par Mme Mathilde DUBESSET
MARDI 6	L'H	Du Sahara à l'Égypte : héritage culturel commun par M. Christian DUPUY
MARDI 13	L'H	Mémoires de la région « Houillères 1949, La Quintaine, Métallurges » par M. Gérard VIAL
JANVIER 2023		
MARDI 3	LO	Regards politiques sur l'Amérique latine par M. Bruno BENOIT
JEUDI 12	SM	Comment une cellule devient cancéreuse par M. Dominique LE GUELLEC
JEUDI 19		Sortie journée / LE PAYS ROUSSILLONNAIS Château de Roussillon et Prieuré de Salaise sur Sanne
LUNDI 23	L'H	Jacques TATI et les trente glorieuses par M. Yves PÉDRONO
FÉVRIER		
JEUDI 2	GC	Joséphine BAKER par M. Robert BELOT
MARDI 28	GC	L'Afrique, un continent convoité par M. Walid ABOUD
MARS		
MARDI 7	GC	Simone WEIL par M. Jean Marc GHITTI
JEUDI 9		Sortie journée / DE SI JOLIS VILLAGES Blesle et Lavaudieu
MARDI 14	GC	L'industrie stéphanoise entre mythes et réalités par Mme Muriel DEMIRTJIS
LUNDI 20	LO	La fusion nucléaire par confinement magnétique : avancées, défis et perspectives par M. Roland SABOT
LUNDI 27	L'H	Les très riches heures de la mère de toutes les musiques par M. Patrick FAVRE -TISSOT
AVRIL		
JEUDI 27	L'H	Gisèle HALIMI, la condition féminine, la contraception, l'avortement par Mme Mathilde DUBESSET
MAI		
JEUDI 4	L'H	Nostalgie Jean FERRAT par M. Christian DUBESSY
JEUDI 11	L'H	Les francophones d'Amérique : entre résistance et métissage par M. Éric GÉROME
JUIN		
JEUDI 1		Sortie 1/2 journée / CHAMBCEUF ET SA ROSERAIE Visite guidée village et jardin



EMAS LORETTE

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DES ARTS
DU SPECTACLE VIVANT

- 19 rue Eugène Brosse - 42420 LORETTE
- emas.bureau@gmail.com
- Site internet : www.emas-lorette.fr
- Tel : 06 45 90 29 43 (M. REINA Directeur)

LES INSCRIPTIONS POUR TOUTES
LES ACTIVITÉS RESTENT OUVERTES
JUSQU'ÀUX VACANCES DE NOËL,
ALORS VOUS AVEZ ENCORE LE
TEMPS DE VOUS DÉCIDER !



**Si vous êtes intéressé
par l'atelier Théâtre,
n'hésitez pas à nous
contacter. Nous pouvons
encore accueillir
d'autres comédiens ou
comédiennes**



DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 2022
BOURSE AUX JOUETS
[Salle Jean Rostand](#)

SAMEDI 18 MARS 2023
SPECTACLE DE L'EMAS
[Salle l'Ecluse](#)

(programme non défini à ce jour)

DIMANCHE 26 MARS 2023
CONCERT DES ÉLÈVES
[Salle Jean Rostand.](#)

CONCERT DE L'EMAS UN PUBLIC CONQUIS !

L'École de Musique et des Arts du Spectacle vivant a fait son concert annuel des élèves le 27 mars 2022 dans la salle Jean Rostand. Les élèves ont pu se produire devant une bonne centaine de personnes. Les parents, grands-parents, amis ont pu apprécier la qualité de leur prestation. Les élèves se sont produits sous différentes formations, en solo, duo, trio ou en groupe complet et ont interprété un répertoire allant de la chanson française à des groupes plus Pop-Rock.

C'est la classe d'éveil musical de Mylène Richard qui a ouvert cet après-midi. Des enfants entre 3 et 5 ans ont montré leur talent de percussionniste, chanteur, musicien en devenir ! Ils ont interprété 4 chansons devant un public conquis !



Le nouveau groupe vocal « ARIAVOX » composé de 8 chanteur(euse)s a fait sa première apparition sur scène sur des chansons allant de Amir au groupe ABBA tout cela accompagné à la guitare par Fabrice ou sur des musiques enregistrées. ARIAVOX a été créé à l'initiative de Sandra REINA Kitsis, professeure de chant. Ce groupe est constitué d'élèves de l'école et peut aussi accueillir des chanteur(euse)s extérieurs à l'école en passant une audition car un niveau minimum est exigé.

Alors si cela vous tente, n'hésitez pas à nous contacter.

Les ateliers de l'école ont aussi participé.

> Le groupe « Hurricane » dirigé par Julia

Merci à Youssef Manar (professeur de guitare), Philippe Beurier (professeur de basse) Richard Montailard (professeur de piano) Sandra REINA Kitsis (professeur de chant) Julia REINA (professeur de Musiques Actuelles) Mylène Richard (Professeur d'éveil musical) et Antonino REINA (professeur de batterie et Directeur) pour leur travail tout au long de l'année.

MAIS AUSSI...

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 14 mai 2022 l'école de musique a participé au **Forum des Associations**, c'était aussi la fête de la musique et les élèves, avec les différents ateliers de l'école, ont pu jouer sur la scène mise à disposition par la commune au Parc des Blondières.

C'était une bonne initiative de la part du service culture mais malheureusement le public n'était pas au rendez-vous.

REINA, est composé d'élèves Ados (entre 14 et 18 ans). Ils ont joué un répertoire Pop-Rock allant de Scorpions à Emma Daumas.



> Le groupe « Osmoz » dirigé par Antonino REINA est composé d'élèves Adultes (entre 35 et 62 ans). Leur répertoire est très varié allant de la variété française (Bashung, Carla Luciani) à des groupes plus rock comme David Bowie, Pat Benatar ou Metallica !!!

> Un nouvel atelier a vu le jour début janvier « **Les Improbables** ». C'est un groupe formé déjà depuis 2 ans et qui nous vient de Saint-Martin La Plaine. Les musiciens ont souhaité venir à l'EMAS afin d'être coaché par Antonino REINA et ainsi leur permettre d'avoir une meilleure cohésion et de pouvoir arranger les chansons en rapport avec leur formation composée d'une pianiste, une batteuse, deux guitaristes, un harmoniciste et trois chanteuses.

ATELIER THÉÂTRE

Le 8 juin 2022 la troupe de Théâtre de l'EMAS, composé de 7 comédiennes et un comédien, a joué une pièce écrite par leur professeure Cécile LEOEN intitulée « Variations sur le même thème » ou l'amour est le fil conducteur. C'est plus d'une centaine de personnes qui a pu apprécier le talent de ces comédiens qui nous ont bien fait rire pendant plus de 40 minutes !

POUR TOUT
RENSEIGNEMENT
VISITEZ NOTRE SITE
WWW.EMAS-LORETTE.FR

Fête des Lumières



JEUDI 8
DÉCEMBRE

A partir de 17h

MARRONS CHAUDS - CARROUSEL - CRÊPES - DIVERS STANDS
ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS

TOUTES LES
ANIMATIONS
À 1€

Lorette
en Fête

SERVICE CULTUREL - Mairie de Lorette - Place du III^e Millénaire - 06 73 86 78 03
e-mail : saison.culturelle@ville-lorette.fr

NOUVEAU À LORETTE



4 ter rue du Stade
42420 LORETTE
04 77 19 17 67
www.studiocorpsjazz.fr
f @StudioCorpsJazz

DANSE

- Modern'Jazz
- Classique
- Street jazz
- Cabaret

BIEN-ÊTRE

- Réveil Musculaire
- Yoga adulte/enfant
- Bien-être femme enceinte
- Assouplissements
- Pilates

THÉÂTRE

- Enfant/Ado

ATELIERS ET STAGES

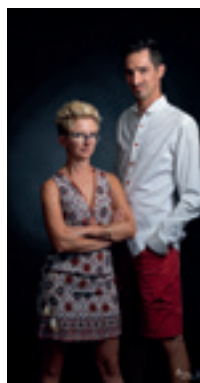
(PONCTUELLEMENT)

- Danse parent/enfant
- Ateliers chorégraphiques
- Stages méditation

STUDIO CORPS ET JAZZ

CENTRE DE DANSE ET DE BIEN-ÊTRE

Mylène et Gérard Magrit sont un couple de danseurs. Un couple passionné par leur métier. Ils ont à cœur de transmettre leurs connaissances, en toute bienveillance, du plus petit et au plus âgé. Installés, rue du Stade à Lorette, ils vous proposent un éventail de disciplines : de la danse sous toutes ses formes mais aussi des activités de bien-être. N'hésitez pas à pousser la porte de ce tout nouveau Studio !



Fort d'une grande expérience, Mylène, Gérard et leur équipe vous accueillent dans un esprit familial où chacun a sa place. Que vous soyez débutant ou confirmé, vous trouverez au Studio Corps & Jazz, des cours de qualité qui vous correspondent. Mêlant rigueur et plaisir, l'équipe saura vous accompagner pour progresser dans le respect du corps et de l'esprit.

La danse est un ART, c'est pourquoi Mylène et Gérard ont à cœur de transmettre des émotions dans leur travail. Au delà de la performance technique, les professeurs aiment emmener les élèves dans des spectacles où la danse se mêle à la poésie et où chacun y joue un rôle. Loin du gala standard, ils enrichissent leurs spectacles avec du théâtre, des musiciens...

Si vous aussi êtes un grand rêveur, venez rejoindre le Studio Corps & Jazz et laissez-vous porter par la magie artistique qui opère dans chacun de leurs spectacles entre danseurs et spectateurs.

*La danse, c'est la vie.
Chez Corps & Jazz,
c'est aussi une aventure humaine !*

VENEZ-NOUS
REJOINDRE
INSCRIPTIONS ET
COURS D'ESSAI
POSSIBLES



Photos : @Brice Leclert



TENNIS - CLUB DE LORETTE

57 rue du Pilat - Complexe sportif Pierre Mendès France - 42 420 Lorette
Tél : 06 20 08 12 94 e-mail : tclorette@laposte.net  tennisclublorette



RETOUR SUR LA FIN DE SAISON 2021-2022

TOURNOI DE PRINTEMPS

Du 30 mai au 19 juin, le tournoi 4ème et 3ème séries (de NC à 15/1) a enregistré près de 100 inscriptions. Dans le tableau dames, Maëlle CHAMBE (15/1 – TC Rive-de-Gier) l'emporte face à sa sœur Thélise (15/2 – TC Rive-de-Gier), et dans le tableau messieurs, Kélian RONCO (15/1 – TC Rive-de-Gier) bat Alban HADJ-RABAH

(15/1 – TC Rive-de-Gier). Un grand merci à tous les bénévoles pour l'organisation du tournoi et au juge-arbitre Léandre SALZET.

TOURNOI AMICAL DE DOUBLES

Lors de la soirée du vendredi 8 juillet, un petit tournoi de doubles amical adultes a clos la saison dans une ambiance convi-

viale. Bravo aux vainqueurs Marie-Alba et David, et à tous les participants.

TOURNOIS/STAGES ENFANTS

Avant de profiter des vacances, des stages et tournois étaient proposés aux enfants de niveaux orange et vert, du 8 au 13 juillet. Le soleil était au rendez-vous et les enfants en sont sortis ravis.

DÉBUT DE SAISON 2022-2023

INSCRIPTIONS

Des permanences ont eu lieu de fin août à début septembre. Les adhérents ont pu rencontrer le nouvel entraîneur du club, Alexandre FERRO, à l'occasion de la journée d'essai du mercredi 7 septembre.

Après constitution des groupes, les cours ont débuté la semaine du 12 septembre au Complexe sportif, à l'Ecluse, et sur les terrains extérieurs.



Les traditionnelles permanences de début de saison

A VENIR

- Championnat de la Loire par équipe seniors+ à partir d'octobre
- Championnat de la Loire individuel seniors et seniors+ à partir d'octobre
- Assemblée générale (21 octobre)
- Arbre de Noël (14 décembre)



ARABESQUE

Tél : 06 36 76 63 28 - site : www.danseclassique-arabesque.jimdo.com

 Association Arabesque-Danse Classique

C'EST LA REPRISE

En ce début de saison 2022/2023, nous pouvons tirer un bilan positif de l'année précédente.

Nous avons enfin pu avoir une année « normale » après les deux dernières années mouvementées. La journée porte ouverte s'est déroulée le 21 mai. Tout comme le spectacle de fin d'année le 25 juin à la salle Roger Planchon de Saint-Chamond. Les adhérentes étaient ravies de pouvoir montrer leurs progrès.

C'est donc sur cette bonne note que commence notre nouvelle année. Quelques changements ont été apportés au niveau des cours. Voici donc les nouveaux

horaires ainsi qu'un rappel pour ceux qui restent inchangés.

SAMEDI

- > débutants de 9h à 9h45 ;
- > élémentaires 1 de 9h45 à 10h45 ;
- > moyennes 2 de 10h45 à 11h45
- > avancées - adultes de 11h45 à 13h00.

MARDI

- > élémentaires de 17h30 à 18h30
- > moyennes 2 – avancées – adultes de 18h30 à 20h00.

Si cela vous intéresse, vous avez toujours la possibilité de venir faire un cours d'essai



Portes ouvertes



Le spectacle



BASKET - BC LORETTE

Tél : 06 31 74 65 03 e-mail : bc-lorette@outlook.fr  basketbclorette

UNE NOUVELLE RENTRÉE !

Le 1^{er} septembre, le complexe Pierre Mendès France a de nouveau ouvert ses portes et les entrainements ont débuté pour le plus grand plaisir de tous ! Entraîneurs, joueurs, petits et grands, et membres du bureau sont ravis et n'ont qu'une hâte : débiter le championnat !

Les matchs officiels ont débuté fin septembre/début octobre pour toutes les catégories. Cette année encore, toutes nos catégories sont représentées et de nouveaux entraîneurs ont intégré le staff sportif.

- Babys
- U9 : 2 équipes garçons et 1 équipe filles
- U11 : 2 équipes → 1 équipe petits panneaux et 1 équipe grands panneaux
- U13
- U15

- U17 : 2 équipes → 1 équipe départementale et 1 équipe régionale
- Seniors Filles
- Seniors Garçons
- Loisirs

DATES À RETENIR (voir ci-contre)

Déjà au travail depuis quelques semaines, l'animation et les dirigeants sont ravis de proposer des moments festifs tout au long de l'année à leurs licenciés mais aussi aux Lorettois et aux Ligériens!

*Sportivement,
La communication du BCL*



VENDREDI 23 SEPTEMBRE

Salle Jean Rostand, a eu lieu
CONCERT POP ROCK

Cette manifestation était ouverte à tous!

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 NOVEMBRE

Salle l'Ecluse
SALON DU CHOCOLAT

avec encore plus d'exposants et des nouveautés...

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE


Le Père Noël pointera le bout de son nez suite à notre traditionnel tournoi ponctué de matchs, de concours et d'animations !

Enfin, vous pourrez vous déhancher sur le dancefloor de l'Ecluse lors de notre bal qui aura lieu au printemps!

D'autres manifestations sont en préparation mais pour l'instant... chut ! on ne dit rien !



K.C.L. KARATÉ CLUB LORETTOIS

Dojo de l'Ecluse -30 rue Adèle Bourdon - 42420 LORETTE - e-mail : kclorette@yahoo.fr- www.kclorette.clubeo.com
Sébastien 06 03 16 00 05 - Hamid 06 87 51 40 31 - Julien 07 50 31 74 56 - Nadia 07 82 09 05 34  KarateClubLorette

UNE NOUVELLE SAISON PROMETTEUSE

Les cours ont repris depuis le mardi 6 septembre. Dans la joie et la bonne humeur, nos élèves ont retrouvé le chemin du Dojo quelques jours après la rentrée des classes pour certains ou le retour au travail pour les plus grands. Comme le veut la tradition maintenant, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle fois, le 13 septembre dernier, le « King », Dominique Valera, Expert Fédéral 9^e DAN pour le plus grand plaisir de tous. C'est toujours un honneur pour nous de pouvoir compter sur des personnes humbles qui partagent leurs connaissances et expériences pour accompagner les jeunes générations.

Après deux années compliquées du fait du contexte sanitaire, cette saison s'annonce de bon augure puisque la quasi-intégralité des élèves repart pour une nouvelle saison. Les compétences et savoirs acquis la saison dernière permettront de faire progresser l'intégralité du groupe et de guider les débutants. L'apprentissage passe aussi par la formation

permanente des professeurs qui participent toute l'année à des stages avec des experts dans différents domaines pour pouvoir proposer un enseignement complet et actuel. La fédération dispense également des formations pour faire évoluer ses professeurs (formation d'assistant, d'animateur et d'instructeur). Sébastien qui était déjà Animateur Fédéral a réussi la saison dernière son examen d'Instructeur Fédéral.

Comme nous l'avons déjà expliqué dans certains de nos articles, la philosophie des arts martiaux et du Karaté en particulier est de permettre à chacun de progresser grâce à celui qui est devant et de pouvoir à son niveau faire progresser celui qui vient après. Le salut en début et fin de cours en est un exemple puisque les ceintures se rangent par ordre de grade de la ceinture noire à la ceinture blanche. Le plus gradé étant toujours à la droite du moins gradé pour pouvoir donner son savoir du côté de sa main gauche, celle du cœur.



Vous pouvez suivre notre actualité sur notre **page Facebook**, notre **site internet** ou **nous contacter** pour tout renseignement.

Merci à tous les adhérents pour votre fidélité et votre confiance.

GROUPE ALLIANCE POUR LORETTE

COMMENT TENTER DE S'EMPARER D'UN ÉVÈNEMENT ?

Le 3 septembre, a eu lieu l'inauguration officielle du canal de Zacharie. Et cette journée restera sans conteste dans la mémoire des Lorettois, petits et grands.

Cet événement, qui venait clôturer une longue période de restauration, s'est déroulé bien sûr en présence de nombreux élus pour la partie officielle, mais surtout de la population Lorettoise qui s'est déplacée massivement pour assister à cette action de revalorisation du Canal et qui fait désormais partie du quotidien des Lorettois.

Pour notre équipe « Alliance pour Lorette », la sauvegarde du patrimoine n'est pas un luxe comme le pensent certains de nos opposants, c'est un héritage commun, qui tient compte de l'histoire et qui constitue un lien social et culturel.

« Alliance pour Lorette » a souhaité associer **tous les Lorettois** à cette inauguration en proposant **des animations et des festivités gratuites et de qualité**.

Bien sûr l'opposition municipale (qui n'a plus à prouver sa science dans le domaine !) n'a pas manqué de relever le coût supposé de cette manifestation qu'elle jugeait trop dispendieux !

Cela n'a toutefois pas gêné certains d'entre eux (pas tous, signalons-le !) de défiler en première ligne aux côtés des élus de la Région ou du Département, puis ensuite de s'asseoir* également aux premiers rangs aux côtés des maires des communes voisines et des élu(e)s du département laissant ainsi supposer une proximité (d'eux seuls connue par contre !) avec ces représentants locaux .

**Signalons que de nombreux convives étaient debout !*

Généralement lorsqu'un élu réprouve le coût d'une manifestation, il n'y assiste pas ou sa présence se fait discrète.

« Alliance pour Lorette » a souhaité offrir à tous les Lorettois, deux journées :

- **festive** le samedi, avec un apéritif ouvert à tous les participants puis avec l'installation des manèges gratuits pour les enfants et les adultes qui ont profité de la chenille,
- **culturelle et artistique** en soirée avec le Bagad de Lann-Bihoué,
- **familiale** le dimanche avec la présentation des joutes.

Alors, bien sûr, tout cela a un coût, mais il est mesuré et assumé, et notre équipe a à cœur de proposer une démocratisation festive et culturelle. Nous savons bien que si tous les habitants participent au financement des équipements, qu'ils soient culturels ou autres, tous n'y ont pas accès de la même manière. Nous faisons une priorité de vous associer à toutes à nos manifestations festives. La réussite de cette inauguration prouve que nous avons raison.

Le groupe Alliance pour Lorette

GROUPE LORETTE CITOYENNE

UN POUVOIR D'ACHAT EN BERNE, UNE MAJORITÉ DÉCONNECTÉE DES RÉALITÉS

Inflation, sécheresse, nécessaire sobriété énergétique... la liste est longue de toutes les difficultés que les ménages doivent et devront affronter en cette période de rentrée. Selon les chiffres provisoires de l'Insee, les prix à la consommation ont augmenté de 5,8 % en août 2022 sur un an, **l'immense majorité de la population s'appauvrit**.

Avec la majorité municipale : Les dépenses donnent le tournis et assèchent les porte-monnaies ! Prenons l'exemple de l'inauguration du **Canal de Zacharie le 3 septembre 2022**, livraison et mise en place d'un apéritif pour 150 personnes au **prix unitaire de 18,00 € TTC la part** soit un montant de **2 700 €**, la réalisation de 750 dépliant d'invitation **273,60 € TTC**, une animation avec la formation musicale Bagad de Lann-Bihoué de **8 734,62 € TTC**, **il faudra ajouter le coût de l'hébergement d'environ 30 personnes**, une animation avec des manèges **14 060,00 € TTC**, la réalisation des cartes d'invitation **240,00 € TTC**, prestations de débroussaillage d'une partie du parking du théâtre **260,00 €**, la location de végétaux **183,97 €** soit un **TOTAL DE 26 178,59 €**.

Cette somme est BIEN incomplète. **NOUS ne disposons pas de tous les montants, nous en avons fait la demande et nous LA COMPLETERONS PROCHAINEMENT.**

Pourquoi ne pas avoir fait participer les **associations lorettoises** : nous avons une école de musique, pourquoi ne pas assurer le concert ? **Le club Edelweiss n'aurait-il pas pu nous présenter un spectacle ?**

Il est plus facile de dépenser l'argent des contribuables sans faire appel aux compétences des associations lorettoises et nous le regrettons...

Par ailleurs, nous constatons dans les pouvoirs que sa majorité accorde à **monsieur Tardy la décision « de confier la production du spectacle « The canape »... à la société MARC MONDON PRODUCTIONS VILLENEUVE SUR LOT.** La Commune versera à la société MARC MONDON PRODUCTIONS la totalité de la recette TTC de la billetterie perçue, avec un minimum de **24 265,00 € TTC.** **Les frais de restauration (jusqu'à 10 personnes), de catering et de technique**

(sonorisation, éclairage) sont en sus à la charge de la Commune ». **Que le public soit présent ou pas !**

Une majorité bien dispendieuse qui ne donne aucune limite à son chef de file! La gestion en bon père de famille renvoie à la **« conduite d'une personne prudente, attentive, raisonnable, soucieuse des biens ou intérêts qui l'ont confiés comme il s'agissait des siens. »** Est-ce vraiment le cas ? Ces sommes auraient pu répondre à bien d'autres besoins de la population lorettoise ! **C'est donc bien un choix politique que nous déplorons...**

« J'ai dépensé sans compter » comme le dit...

LIBRES D'AGIR POUR LORETTE

NE M'APPELEZ PLUS JAMAIS GÉRARD TARDY !

Un article plein de surprises à lire sur mon blog libresdagir.fr. Près de 6000 vues depuis janvier ! Merci à tous.

Julien Lequeux

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE LORETTE

Place du III^e Millénaire
42420 LORETTE
Tél. : 04 77 73 30 44

PERMANENCES EN MAIRIE DE LORETTE (sur RDV)

MISSION LOCALE

PERM. : mardi de 9h à 12h

A.T.M.P. - ASSOCIATION DES TITULAIRES MAJEURS PROTÉGÉS

PERM. : mardi de 15h30 à 16h30
// 1 mardi par mois

ENTRAIDE SERVICE DES TUTELLES / ENTRAIDE SOCIALE

PERM. : jeudi de 9h à 12h
// 1 jeudi par mois

PERMANENCES EXTÉRIEURES

ASSISTANTE SOCIALE

Rue Rivoire Villemagne
42420 Lorette

Tél : 04 77 73 38 80
ou 04 77 83 01 30

PERM. : mardi et jeudi matin
// sur rendez-vous

P.M.I.

Rue Rivoire Villemagne
42420 Lorette

Tél : 04 77 73 23 54
Tél pour RDV : 04 77 83 01 30

PERM. : 2^e et 4^e mardi de 14h à 17h

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mairie de la Grand Croix

PERM. : 2^e et 4^e mercredi du mois de 14h à 16h

SERVICE MUNICIPAL ENFANCE

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

87, rue Jean Jaurès
Tél : 04 77 73 94 72

PÔLE JEUNESSE / CENTRE DE LOISIRS / RAMASSAGE SCOLAIRE / CANTINE

Rue Jules Ferry
Tél : 04 77 73 59 65

MÉDIATHÈQUE

YVES DUTEIL

7, rue Jean Moulin
Tél : 04 77 73 67 44

CRÈCHES

COLINE ET COLAS

3, rue Jean-Claude Delay
Tél : 04 77 73 67 08

MICRO-CRÈCHE BABYNOUS

28, rue Eugène Brosse
Tél : 04 77 73 07 62

MICRO-CRÈCHE LES P'TITS PAPOUS

3, lot. des 4 chemins
Tél : 04 77 51 87 43

LES ÉCOLES

ÉCOLE MATERNELLE MARIE CURIE

2, rue Fleury Thévenot
Tél : 04 77 73 27 07

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN DE LA FONTAINE

Place H. Bonnassière
Tél : 04 77 73 20 85

ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME DE LORETTE

1, place Neyrand Thiollière
Tél : 04 77 73 27 16

SALLES MUNICIPALES

L'ÉCLUSE

Rue Notre Dame
Tél : 04 77 73 19 86

SALLE JEAN ROSTAND

Voie Jean Mugniery
Tél : 04 77 73 30 44

STADE COMPLEXES

STADE DU DORLAY

Tél : 04 77 73 03 62

PIERRE-MENDÈS FRANCE

Tél : 04 77 73 18 70

BAIGNADE NATURELLE DE LORETTE

Tél : 04 77 73 30 44

SERVICE DES EAUX

STÉPHANOISE DES EAUX

Tél : 09 77 409 441
ou (URGENCES 24h/24
Tél : 09 77 429 441)

E.H.P.A.D.

RÉSIDENCE PARTAGE

1, rue Rivoire Villemagne
Tél : 04 77 20 01 28

DIVERS

LA POSTE

Tél : 3631

A.D.I.L. - AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Saint-Etienne
Tél : 04 77 95 13 32

PÔLE EMPLOI

1A, cours Gambetta
Rive de Gier
Tél : 3939

DÉCHÈTERIE DE LORETTE

Rue Adèle Bourdon
Tél : 0 800 882 735

HORAIRES D'ÉTÉ

DU 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE

- Lundi : 14h à 19h
- Mardi au vendredi : 10h à 12h et 14h à 19h
- Samedi : 9h30 à 12h et 14h à 19h
- Dimanche : 9h30 à 12h

HORAIRES D'HIVER

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS

- Ferme à 18 h au lieu de 19 h.

DÉCHÈTERIES EXTÉRIEURES

SAINT-CHAMOND

Tél : 0 800 882 735

TARTARAS

Tél : 0 800 882 735

POLICE / GENDARMERIE

POLICE MUNICIPALE

Tél : 06 83 82 02 18
PERM. : lundi de 9h à 11h

COMMISSARIAT DE SAINT-CHAMOND

Tél : 04 27 40 21 21

COMMISSARIAT DE RIVE-DE-GIER

Tél : 04 69 35 03 50
PERM. : mardi ou jeudi de 9h à 12h

POMPIERS / 18 POLICE SECOURS / 17 SAMU / 15

ÉTAT-CIVIL / 3^e TRIMESTRE 2022



NAISSANCES



MARIAGES



DÉCÈS

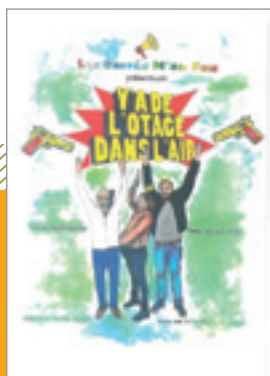
INFORMATION IMPORTANTE

L'article du code civil, aux termes duquel chacun a droit au respect de sa vie privée, s'oppose notamment à la divulgation par les autorités publiques de tout élément de la vie privée d'une personne.

La publication des annonces de l'état civil n'échappe pas à la règle.

Les familles devront donc faire une demande écrite adressée à Monsieur le Maire pour demander à ce que soient publiés, dans le bulletin municipal, les naissances, les mariages ou le décès d'un membre de leur famille.

Le Maire - Gérard Tardy



À VOS AGENDAS

OCTOBRE

	L'ALPHABET				Médiathèque
SAMEDI 1^{er}	GOSPEL JAM	//	20h	Salle l'Ecluse	Rhino Jazz
MARDI 4	SEMAINE BLEUE / GOÛTER DANSANT	//	14h	Salle l'Ecluse	C.C.A.S.
DIMANCHE 16	LES TONTONS FARCEURS	//	15h	Salle l'Ecluse	Festival de l'humour
SAMEDI 22	LES CARRÉS M'EN FOU		20h30	Salle l'Ecluse	Festival de l'humour



NOVEMBRE

	LE POTAGER				Médiathèque
SAMEDI 5 & DIMANCHE 6	SALON DU CHOCOLAT	//		Salle l'Ecluse	
SAMEDI 12	COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE	//	10h	Place H. Bonnassières	
SAMEDI 26	SANDRINE SARROCHE	//	20h30	Salle l'Ecluse	Festival de l'humour

DÉCEMBRE

	BD'ART				Médiathèque
SAMEDI 3	STÉPHANE GUILLON SUR SCÈNE	//	20h30	Salle l'Ecluse	Festival de l'humour
DIMANCHE 4	BOURSE AUX JOUETS	//		Salle J. Rostand	EMAS
JEUDI 8	FÊTE DES LUMIÈRES	//	18h	Place du III ^e Millénaire	
JEUDI 15	GOÛTER SPECTACLE	//	14h	Salle l'Ecluse	C.C.A.S.
DIMANCHE 18	REPAS DANSANT	//	12h	Salle l'Ecluse	C.C.A.S.

JANVIER

LUNDI 2	LES VŒUX DE M. LE MAIRE	//	19h	Salle J. Rostand	
----------------	-------------------------	----	-----	------------------	--

Lorette, ville d'avenir et de traditions

ASSOCIATIONS // MERCI DE TRANSMETTRE VOTRE ARTICLE AVANT LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2022 // kiosque@ville-lorette.fr